

LE BULLETIN
DE CHAVANOZ



2022

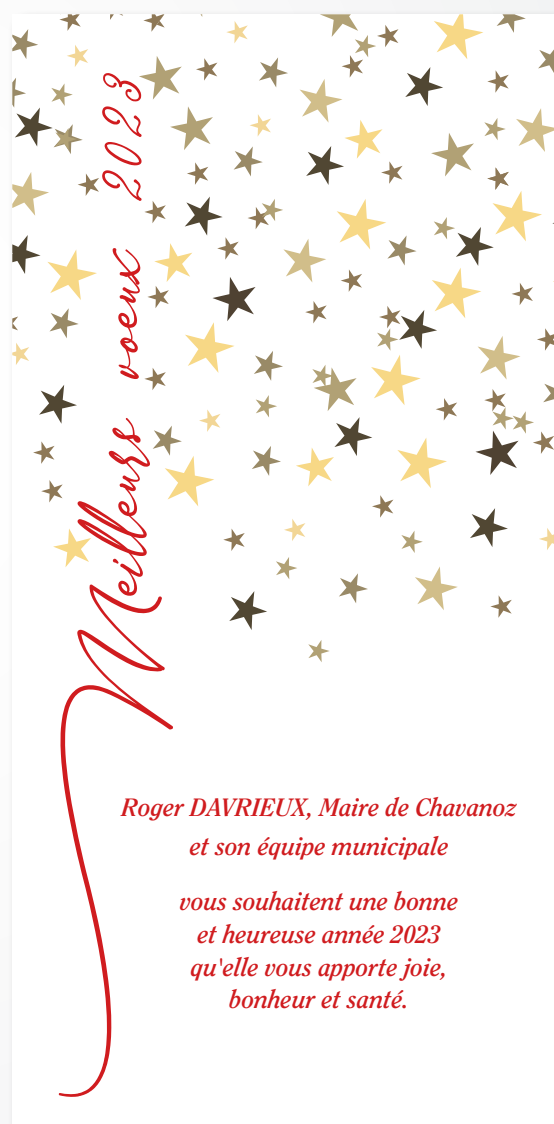
SOMMAIRE

- P3** Édito
- P4** Commission communication
- P6** Commission information
- P7** Commission animation
- P8** Commission finances
- P10** Commission urbanisme
- P11** Commission bâtiments
- P12** Commission voies & réseaux
- P14** Commission sécurité
- P16** Commission sports
- P17** Commission environnement
- P20** Commission scolaire
- P23** Bibliothèque
- P24** CCAS
- P27** Politique de la ville
- P32** Le Petit Théâtre
- P40** Associations
- P63** Groupes
- P64** État civil
- P66** Calendrier des fêtes



2023
VŒUX

CHAVANOZ



*Roger DAVRIEUX, Maire de Chavanoz
et son équipe municipale*

*vous souhaitez une bonne
et heureuse année 2023
qu'elle vous apporte joie,
bonheur et santé.*

Directeur de la publication :

Roger Davrieux

Impression :

Imprimerie Courand & Associés

Janvier 2023

ÉDITO

2022



**CHÈRES
CHAVANOZIENNES,
CHERS
CHAVANOZIENS,**

LABEL

20
**TERRE
DE JEUX**
24

Une nouvelle année s'achève, marquée comme les précédentes par des moments agréables ou amers, parfois même douloureux pour certains d'entre nous. Cette fin d'année 2022 est secouée par une inflation galopante, une hausse exorbitante des prix, ceux de l'énergie comme ceux des produits alimentaires, mais aussi bien d'autres.

Nombre d'entre nous voient leurs difficultés financières s'accroître de façon inquiétante. Nous découvrons que l'Ukraine, dont la guerre qui la touche depuis plusieurs mois est profondément dramatique, détient un pouvoir manifestement si important sur les prix affichés dans notre quotidien ! La crise sanitaire du COVID n'a pas arrangé les choses mais l'inconstance de nos gouvernants, leur incapacité à gérer la situation de manière claire, transparente et cohérente, et peut-être même à la connaître réellement, a conduit le pays et particulièrement les plus fragiles à ces difficultés.

Dans ce climat actuel morose que nous souhaitons tous voir s'adoucir dans les prochaines semaines, j'ai quand même le plaisir de m'adresser à vous dans l'éditorial de ce 46^e bulletin municipal.

Mon équipe a poursuivi ses efforts, à mes côtés, pour continuer de répondre à vos attentes et de faire avancer la Commune.

Au printemps, lors du vote du budget, nous avons maintenu la globalité de nos subventions

aux associations, afin que ces dernières puissent poursuivre cette dynamique vie associative, si précieuse à mes yeux.

Le vaste chantier de travaux programmés sur la RD55, aux Cinq Chemins, en vue de renforcer la sécurité de nos écoliers et de leur famille, ne débutera qu'au premier semestre 2023. Le démarrage est en effet lié à celui de la maison médicale qui va s'établir à proximité.

En 2022, la Municipalité a fait un effort conséquent en permettant l'installation et le développement du numérique dans nos trois groupes scolaires.

Grâce à l'implication du Service Politique de la Ville et du service des sports, la Commune a été labellisée «TERRE DE JEUX» pour les J.O 2024. Ainsi, elle s'engage à devenir encore plus innovante et plus sportive.

Je tiens à remercier chaleureusement les élus et le personnel communal qui, cette année encore, se sont impliqués pour assurer un bon fonctionnement de tous nos services.

A l'aube de 2023 qui nous apportera, espérons-le, de bons moments de bonheur et surtout la santé nous permettant d'y goûter, je vous présente mes vœux les meilleurs et les plus sincères.

Georges Bernanos écrivait :
«*On ne subit pas l'avenir, on le fait*». Essayons alors de construire le nôtre.

Roger Davrieux,
maire

COMMISSION COMMUNICATION

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 14H à 17H
Mardi de 9H à 11H30 et de 14H à 17H
Mercredi de 9H à 11H30 et de 14H à 17H
Jeudi de 9H à 11H30 à 14H à 18H
Vendredi de 9H à 11H30 et de 14H à 17H
Samedi FERME

☎ 04 78 32 23 31

Fax : 04 78 32 19 80

✉ chavanoz.commune@orange.fr

🌐 <http://www.ville-chavanoz.fr>

📘 Ville de Chavanoz

Nous continuerons à vous informer régulièrement en fonction de l'actualité.

HOMMAGE



En janvier 2022, nous quittait Paul MONTOYA, adjoint à la commune depuis plusieurs années.

RÉCEPTION DES ADMINISTRÉS EN MAIRIE SUR RENDEZ-VOUS

Roger DAVRIEUX, Maire
Mardi et Vendredi après-midi

Mylène MAS, Adjointe (CCAS)
Mardi et Vendredi matin

Michel CROLLARD, Adjoint
(Voies et Réseaux
Communication/Information)
Lundi après-midi

Françoise ORTEGA, Adjointe
(Urbanisme-Sécurité)
Jeudi après-midi

Pascal COSTA (Sports - Animation) Vendredi de 14H à 16H

Nadia AMIRAT, Adjointe
(Education-Petite Enfance)
Mercredi après-midi

Patrick BAY, (Bâtiments - Vie associative)

Chrystèle PONCET,
(Environnement)
Mardi et Vendredi matin

Thierry MILLAT

LES AUTRES ÉLUS

Saïd SASSOUI, Fabienne VIAL
TOURTET, Isabelle DESFONTAINES,
Mouloud LAAZIRI, Fouziya
GHEMARI, Eric ALLAROUSSE,
Richard GOY, Karine GARDON,
Isabelle BLEIN, Frédéric MIRAMON,
Bertrand CIZERON, Amandine
CHAREYRON, Bernard ROS,
Marc ROSSILLON, Ludovic ROBLETTE,
Marie ANGEI, Mohamed GUASSEMI

4933
HABITANTS

CHAVANOZ



Cette disparition a provoqué une vague d'émotion au sein du Conseil Municipal mais également au sein du personnel communal car Paul dit « Polo » était très présent et sa disparition a laissé un grand vide.

Polo était adjoint aux sports et à l'animation, nous n'oublierons pas le bal de la municipalité et les festivités du 14 juillet et les très beaux feux d'artifice. Il était toujours partant pour faire la fête.

La dernière réalisation, le bâtiment pour l'amicale boules, faisait sa fierté. C'est la raison pour laquelle, le 11 juin dernier ce bâtiment est devenu « l'Espace Paul Montoya ».

RÉSIDENCE SÉNIORS

**DU DÉBUT DES
TRAVAUX EN MARS
2021**



**A LA MISE À DISPOSITION
AUX RÉSIDENTS EN
DÉCEMBRE 2022**



**LE CLOS
DE BELMONT**



**« Le Clos de Belmont » est une
Résidence adaptée aux aînés.**

Elle se compose d'un bâtiment de 3 étages avec 95 logements T1 et T2 bénéficiant de balcons ou rez-de-jardin et équipée d'un accès sécurisé dans un environnement convivial.

- Accueil / Réception
- 35 parkings
- Salon bar
- Salle de sport
- Espace de restauration

Les logements sont dotés de cuisine aménagée, de salle de bain ergonomique et de volets roulants électriques.

PARTICULARITÉS DES LOGEMENTS

- Accessibles à la location
- Logements personnalisables (non meublés)
- Permettent aux résidents de rester autonomes
- Situés en bordure de la rivière, la Bourbre
- Implantés dans des espaces verts

COMMISSION INFORMATION

ENERG'INFO : PRIME ENERGIE «MAPRIMERÉNOV'»

Créée dans le cadre du plan de relance, MaPrimeRénov' est une aide à la rénovation énergétique destinée aux ménages. Son montant est calcu-

lé en fonction des ressources du foyer et du gain écologique permis par ces travaux. La prime est versée par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Vous pouvez bénéficier de la prime si vous êtes propriétaire du logement que vous occupez. La prime est attribuée sans

condition de revenus. Toutefois, vos revenus sont pris en compte pour déterminer le montant de la prime auquel vous pouvez prétendre et les travaux auxquels vous êtes éligibles. C'est le revenu fiscal de référence (RFR) qui est pris en compte. Il est indiqué sur votre avis d'imposition.

AINSI POUR UN LOGEMENT SITUÉ EN ISÈRE :

Nombre de personne composant le ménage (foyer fiscal)	MaPrimRénov Bleu	MaPrimRénov Jaune	MaPrimRénov Violet	MaPrimRénov Rose
1	≤ 14 879 €	≤ 19 074 €	≤ 29 148 €	≤ 29 148 €
2	≤ 21 760 €	≤ 27 896 €	≤ 42 848 €	≤ 42 848 €
3	≤ 26 170 €	≤ 33 547 €	≤ 51 592 €	≤ 51 582 €
4	≤ 30 572 €	≤ 39 192 €	≤ 60 336 €	≤ 60 336 €
5	≤ 34 093 €	≤ 44 860 €	≤ 69 081 €	≤ 69 081 €
Par personne supplémentaire	+ 4 422 €	+ 5 651 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour bénéficier de MaPrimeRénov', vous devez obligatoirement faire appel à des entreprises Reconnues Garantes de l'Environnement (RGE). MaPrimeRénov' est cumulable avec d'autres aides : la Prime CEE, la TVA à 5,5 %, l'éco-prêt à taux 0.

Adopter une consommation énergétique responsable, c'est possible !

Découvrez comment alléger vos factures et votre consommation en suivant la méthode Ecowatt !

<https://www.monecowatt.fr>

En vous inscrivant à l'alerte vigilance coupure sur le site :

<https://www.monecowatt.fr/inscription-alerte-vigilance-coupure> vous serez averti par SMS en cas de risque de coupure.

LE CHÈQUE ÉNERGIE MAIS QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le chèque énergie est nominatif et vous aide à payer les factures d'énergie de votre logement.

Pour bénéficier du chèque énergie : vous devez impérativement avoir déclaré vos revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles.

Votre droit à bénéficier du chèque énergie sera établi sur la base de votre situation fiscale.

Vous devez habiter dans un logement imposable à la taxe d'habitation (même si vous en êtes exonéré).

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Cher
Quatre
Fonction

MODE D'EMPLOI POUR LES BÉNÉFICIAIRES

LE CHÈQUE ÉNERGIE

pour qui ?
Le chèque énergie est attribué SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES.

pourquoi ?
Le chèque énergie permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement. Le chèque énergie est également utilisable pour les résidents en EHPAD, en EHPA, en résidence autonome, en ESLD ou USLD.

comment ?
Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. IL N'Y A AUCUNE DÉMARCHE À ACCOMPLIR pour le recevoir.

Gérez votre chèque énergie à partir de votre espace bénéficiaire personnalisé.

SPACE BÉNÉFICIAIRE

Le chèque énergie est attribué en fonction des ressources, fiscales (revenu fiscal de référence) et de la composition du ménage. Il est envoyé nominativement à l'adresse connue des services fiscaux.

Pour en bénéficier, à aucun moment le bénéficiaire n'est démarché (ni à son domicile, ni par téléphone), ni se doit commettre des démarches inutiles : toute sollicitation en ce sens doit être refusée.

Pour savoir si vous êtes éligible au chèque énergie, rendez-vous sur le site : www.chèqueenergie.gouv.fr, rubrique bénéficiaire / vérifier mon éligibilité.

COMMISSION ANIMATION

14 JUILLET

Les festivités du 14 juillet se sont déroulées comme à leur habitude au parc du château des Panettes dès 19h30. Le comité des fêtes assurait la petite restauration et l'ambiance musicale était confiée à Bobanim avec le duo Guy et Nordine.

Vers 22h30/23h un magnifique feu d'artifice était tiré. Cette année l'artificier a proposé aux Chavanoziens et Chavanoziennes, venus très nombreux, un second feu en hommage à Paul Montoya qui depuis des années organisait cette manifestation majeure de l'été.

Un grand merci à Pascal COSTA et à son équipe d'avoir assuré la relève.

Prochaine manifestation :

la cérémonie des vœux du maire le samedi 7 janvier et le bal de la municipalité le samedi 22 avril.



COMMISSION FINANCES

BUDGETS ET FINANCES

Montants par habitant (compte administratif 2021)

Dépenses réelles de fonctionnement	678 €
Produit des impositions directes	452 €
Recettes réelles de fonctionnement	874 €
Dépenses d'équipement brut	126 €
En-cours de la dette	335 €
Dotations globales de fonctionnement	148 €

Le budget primitif 2022 s'articule comme suit

Recettes de fonctionnement	5 217 640 €
Dépenses de fonctionnement (hors prélèvement)	3 884 395 €
Disponible pour autofinancement des investissements	1 333 245 €
Subventions et recettes d'investissements	368 472 €
Recettes d'investissements (inscriptions nouvelles)	1 701 717 €
Dépenses d'investissements (inscriptions nouvelles)	1 701 717 €

Budget primitif 2022 section d'investissement

Remboursement dette communale	305 000 €
Commissions voies et réseaux bâtiments-cimetières	1 202 589 €
Commission services techniques et administratifs	138 000 €
Commission scolaire	15 000 €
Commission sports	23 628 €
Dépôt de garantie	4 000 €
Environnement	10 000 €
Réserve Foncière	3 500 €

Total dépenses **1 701 717 €**

Prélèvement sur fonctionnement	1 333 245 €
Dépôt Garantie	4 000 €
Fonds de compensation de TVA	112 908 €
TLE	30 000 €
Dotations aux amortissements	221 564 €

Total recettes **1 701 717 €**

COMMISSION FINANCES

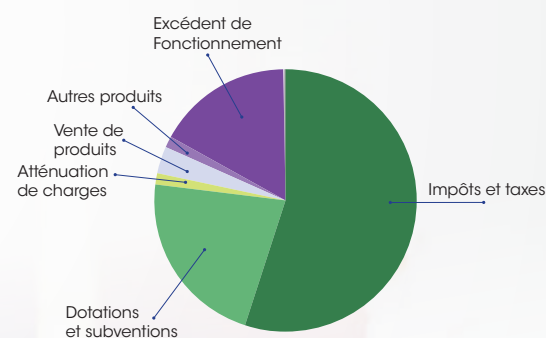
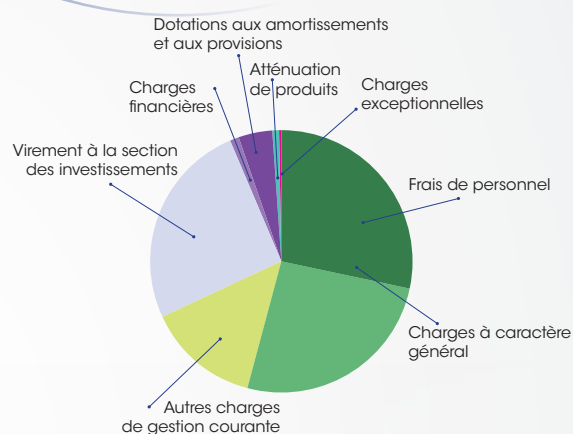
Budget primitif 2022 section de fonctionnement

Frais de personnel	1 485 000 €
Charges à caractère général	1 349 400 €
Autres charges de gestion courante	727 631 €
Virement à la section des investissements	1 333 245 €
Charges financières	48 000 €
Dotations aux amortissements et aux provisions	221 564 €
Atténuation de produits	50 000 €
Charges exceptionnelles	2 800 €

Total dépenses **5 217 640 €**

Impôts et taxes	2 886 894 €
Dotations et subventions	1 144 978 €
Autres produits	75 000 €
Vente de produits	178 000 €
Atténuation de charges	70 000 €
Excédent de Fonctionnement	862 768 €

TOTAL recettes **5 217 640 €**



BUDGETS PRIMITIFS ANNEXES 2022 (DÉPENSES = RECETTES)

Budget annexe eau	503 455 €
Fonctionnement	212 803 €
Investissement	290 652 €

Budget annexe assainissement	761 549 €
Fonctionnement	210 655 €
Investissement	550 894 €

COMMISSION URBANISME

CHIFFRES REPÈRES AU 31 OCTOBRE 2022

53

PERMIS DE CONSTRUIRE

3

PERMIS D'AMÉNAGER

86

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

62

CERTIFICATS D'URBANISME

65

CONTRÔLE SUR LES
CONSTRUCTIONS

PANORAMA DE LA POPULATION ET DU PARC DE LOGEMENTS DE CHAVANOZ

5100 habitants estimés en 2022
61% des habitants ont moins
de 44 ans.

**La moyenne est de 2.7 per-
sonnes par ménage :** part
dominante de familles avec
enfants

1771 résidences principales
soit 95% des logements

351 logements locatifs

65 % de propriétaires

29 % de logements collectifs

72 % de logements de plus de
4 pièces

30 % des ménages ont emménagé sur la commune depuis
moins de 4 ans

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le conseil municipal réuni le 19 octobre 2021, à prescrit à l'unanimité, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal, conformément aux dispositions des articles L.153-8 et L.153-31 à L.153-35 du Code de l'Urbanisme.

L'objectif est de finaliser la révision du PLU à la fin du premier trimestre 2014.

La phase 1 de diagnostic a été réalisée, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est en cours d'élaboration (phase 2).

Les prochaines phases seront les suivantes :

Phase 3 : la définition des « Orientations d'Aménagement et de programmation » - OAP

Phase 4 : la rédaction du règlement écrit et graphique

Phase 5 : la finalisation du dossier « arrêt projet » PLU et préparation des consultations

(enquête publique et consultation des personnes publiques associées).

DÉPOSER SA DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible de réaliser les démarches d'urbanisme en ligne. La commune de Chavanoz met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible afin de d'effectuer vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme sur le site internet, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Comment faire :

<https://ville-chavanoz.fr> :

menu: → vie quotidienne

→ plan local d'urbanisme



COMMISSION BÂTIMENTS



LES CONSTRUCTIONS EN COURS OU A VENIR

- Lotissement « Les Coteaux de Belmont »
Rue du Ronget
1 permis d'aménager de 11 lots
- Lotissement « les Rives du Rhône »
Route de Loyettes
1 permis d'aménager de 14 lots
- Lotissement « les Hirondelles »
Chemin de la Limasse
1 permis d'aménager de 11 lots
- Lotissement « Le Pré de la Lampe »
Chemin du Cimetière
1 permis d'aménager de 45 lots
constructions réparties sur 3 ans
- Lotissement « Le Clos du Château »
Rue du Château
1 permis d'aménager de 8 lots
- Bâtiment de 11 logements
17 rue de la Poste - Logements collectifs

Cette année l'appartement situé au-dessus de la salle polyvalente a été entièrement rénové. En effet, les peintures, les carrelages ainsi que les tapisseries ont été changés.

Ce tènement composé d'une cuisine, d'une salle à manger /salon, d'une salle de bain, de deux chambres et d'un cellier est désormais un appartement de réserve pour l'arrivée d'une seconde enseignante si nécessaire.

La rénovation d'un second appartement a été également réalisée au-dessus du groupe scolaire St Exupéry pour l'installation d'enseignants. De plus, nous avons changé de l'éclairage au sein du groupe scolaire Commandant Cousteau.



COMMISSION VOIES ET RÉSEAUX

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'EST LANCÉE DANS UN AMBITIEUX PROGRAMME DE TRAVAUX, CHIFFRÉS À 10 MILLIONS D'EUROS POUR LA MISE EN CONFORMITÉ DE SON SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT : L'EXTENSION ET LA RÉHABILITATION DE LA STATION D'ÉPURATION



Notre station d'épuration fait peau neuve !

Les travaux d'extension ont démarré le 9 mai dernier et ils avancent bon train.

Le second clarificateur (ouvrage circulaire qui permet d'assurer la décantation et la concentration de la biomasse sous forme de boues) est maintenant bien visible depuis que le béton de propreté a été coulé et les terrassements du second bassin d'aération sont maintenant terminés.

Les ouvrages vont progressivement prendre forme d'ici la fin de l'année. Ce chantier d'envergure pour notre territoire nous aura permis de découvrir un métier inattendu, celui de plongeur en conditions extrêmes !

La Création d'un Bassin de Stockage / Restitution.

Son fonctionnement sera de stocker les eaux usées en temps de pluie pour éviter un déversement au milieu naturel puis de restituer ces eaux vers la station d'épuration en temps sec. Celui-ci est en cours de réalisation dont voici quelques données techniques :

- Volume de l'ouvrage : 3 200 m³
- Diamètre du bassin : 25 m
- Profondeur : 13 m

UN CHANTIER PEU COMMUN !

Les travaux de construction du bassin de stockage-restitution des eaux usées ont commencé par la technique dite « des parois moulées ». Cette méthode de construction impressionnante consiste à creuser une tranchée circulaire à l'aide d'une benne à câble puis à couler un mur en béton armé directement dans le sol avant de retirer les terres au centre de l'ouvrage.

Du béton « bas carbone » est utilisé pour cette construction. Il utilise moitié moins de ciment (très émetteur de CO₂ lors de sa fabrication) qu'un béton traditionnel. Ce ciment est remplacé par des composés minéraux issus de déchets des hauts fourneaux.

Cette solution technique permet d'atteindre des réductions de l'empreinte carbone des bétons pouvant aller jusqu'à 70%.

Ces investissements concernent actuellement une population de notre territoire de 28.000 habitants et le réseau de transit se déroule sur 21 kilomètres de canalisations. 5 communes sont raccordées dont Tignieu-Jameyzieu ; Janneyrias et

ASSAINISSEMENT STATION D'ÉPURATION



Villette d'Anthon dépendent de la Station d'Épuration de Jonage.

La fin des travaux est prévue pour Juillet 2024.

Pour être rejetées dans les milieux aquatiques naturels sans provoquer de pollution, les eaux usées issues des zones d'habitation doivent être épurées. Réalisée en station d'épuration en zone d'assainissement collectif, ou grâce à des dispositifs autonomes en zone d'assainissement non collectif, l'épuration permet d'éliminer les matières solides et les substances dissoutes dans les eaux usées.

LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Étape 1 : collecte

Les eaux usées sont récupé-



rées et acheminées dans les tuyaux en pente. Des stations de relèvement permettent de faire remonter des effluents jusqu'au pré traitement grâce à des pompes.

Étape 2 : pré-traitement

Le dégrillage consiste à faire passer les eaux usées au travers d'une grille aux barreaux espacés de 15mm. Les sables et graviers sont piégés au fond du bassin et sont ensuite repris par un système de pompage. Lors du dégraissage, l'injection d'air au fond du bassin fait remonter tous les corps gras qui sont ensuite raclés à la surface.

Étape 3 : bassin d'aération

Un procédé biologique permet d'épurer les eaux. Des bactéries sont cultivées afin de dégrader les matières organiques en carbone, eau et azote.

Un système d'aération fournit l'oxygène nécessaire à leur développement. La zone anoxie permet de transformer les nitrates en azote gazeux. Les résidus formés et stockés sont les boues.

Étape 4 : clarificateur

Le passage dans le clarificateur permet de séparer l'eau épurée et les boues par décantation.

Ces dernières sont ensuite traitées ou réinjectées dans le bassin d'aération pour y maintenir la masse bactériologique. Une auto surveillance vérifie la qualité de l'eau rejetée au milieu naturel.

Étape 5 : traitement des boues

Il consiste à réduire le volume des boues produites.

Elles passent d'abord dans un épaisseur puis sont déshydratées en passant à l'intérieur de 2 centrifugeuses qui éliminent davantage d'eau.

Étape 6 : élimination des boues

Les boues sont stockées et valorisées en agriculture par épandage.

L'épuration des eaux usées avant leur rejet dans le milieu naturel est donc indispensable pour réduire les quantités de polluants qu'elles contiennent.

COMMISSION SÉCURITÉ

REPLACEMENT DU POLICIER MUNICIPAL



Le policier municipal Patrice JOUBERT est parti à la retraite.

Il sera remplacé en début d'année par Steve RIBEYROL.

Ce dernier a exercé la fonction de policier municipal à Janneyrias puis à Saint Chef.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI)

Le Département de l'Ain a créé en 1992, la Commission Locale d'Information (CLI) de la CNPE (centrale nucléaire de production d'électricité) Bugey.

La CLI se réunit plusieurs fois par an pour évoquer l'actualité de la centrale : travaux, sécurité incendie, production, enquêtes publiques.

Sont également abordés les grands sujets nationaux concernant l'énergie nucléaire et la réglementation.

Depuis le 18 mars 2019, le périmètre d'action de la CLI est passé de 10 à 20 km autour de l'Installation Nucléaire de Base du Bugey.

Les membres de la CLI sont des élus, des représentants d'associations de défense de l'environnement et des experts.

La commune de Chavanoz est représentée au sein de cette instance.

Vous pouvez vous informer sur l'actualité de la centrale grâce à un numéro vert :

☎ 0 800 00 01 02

Ou sur le site internet :

🌐 <https://www.edf.fr/centrale-nucleaire-bugey>



La centrale nucléaire du Bugey, située à Saint Vulbas et exploitée par EDF, est constituée de 4 réacteurs à eau sous pression.

Comme pour toutes les installations nucléaires, le Conseil Départemental a la charge de mettre en place une commission d'information pour chaque équipement énergétique.

Son rôle est d'informer le public et d'assurer le suivi de l'impact des grands équipements.

COMMISSION SÉCURITÉ

SIVU POUR L'AMÉLIORATION DU CASERNEMENT DE LA GENDARMERIE DE PONT DE CHÉRU Y

Le SIVU

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) pour l'amélioration du casernement de la Gendarmerie de Pont de Chérüy est propriétaire des locaux de la gendarmerie de Pont de Chérüy (logements, bureaux et espaces techniques). Ces derniers sont loués aux services de l'état. Sa vocation consiste à gérer et entretenir les locaux de la gendarmerie. Le SIVU a été créé en 1972 sous l'impulsion des élus de notre territoire. Il emploie 1 personne.

Il s'agit d'un syndicat regroupant 7 communes :

- Anthon
- Charvieu Chavagneux
- Chavanoz
- Janneyrias
- Pont de Chérüy
- Tignieu Jameyzieu
- Villette d'Anthon

Ses produits sont composés des loyers versés par l'Etat et des participations des communes.

Le président : Cédric CAMP (Maire d'Anthon)

Le Vice-Président : Franck BRON (Maire de Pont de Chérüy)

Pour rappel : le SIVU n'a que pour vocation la gestion des locaux de la gendarmerie de Pont de Chérüy. Les délégués du SIVU ne sont en aucun cas les responsables hiérarchiques des gendarmes qui exercent leurs fonctions sous l'autorité de l'Etat.

LES DÉLÉGUÉS AU SIVU

ANTHON

Camp Cédric
Dessaix-Jolivet Pâquerette

PONT DE CHÉRU Y

Bron Franck
Laurent Philippe

CHAVANOZ

Ortége Françoise
Crollard Michel

JANNEYRIAS

Turmaud Jean-Louis
Lallain Jean-Jacques

CHARVIEU-CHAVAGNEUX

Rodriguez Jean-François
Cervera Frédéric

VILLETTE D'ANTHON

Pasquet Michel
Bouvier Mireille

TIGNIEU JAMEYZIEU

Duyar Halit
Pommet Gilbert

- Mise en accessibilité et réaménagement de l'accueil
- Création de bureaux supplémentaires et d'un pôle Judiciaire
- Renforcement de la sécurisation du site (clôtures, vidéoprotection, ...)

Le bilan financier prévisionnel des travaux est estimé à 2 350 000€ HT (frais d'études et maître d'œuvre compris).

Le démarrage du chantier devrait intervenir courant 2023.

Il s'agit donc d'un projet ambitieux ainsi que d'un investissement conséquent porté par les élus locaux qui, nous l'espérons, favorisera l'arrivée de gendarmes supplémentaires sur notre territoire et améliorera leurs conditions de travail afin de contribuer au mieux à la sécurité des habitants de notre territoire.

ESQUISSE DU PROJET



LES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA GENDARMERIE

Face aux futurs besoins en effectifs de la gendarmerie et à la nécessité d'améliorer les conditions de travail de nos gendarmes, les élus du SIVU ont délibéré en 2022 afin de procéder à l'extension et au réaménagement de la Gendarmerie.

Le programme de travaux validé est le suivant :

- Création de 3 logements et de deux chambres d'hébergement réservées aux gendarmes adjoints volontaires

COMMISSION SPORTS



SAMEDI 24 SEPTEMBRE A EU LIEU LE 37^{ÈME} CYCLO CROSS DE CHAVANOZ DANS LE PARC DU CHÂTEAU DES PANETTES.

Malgré un temps annoncé peu favorable, la surprise est venue du ciel car un soleil radieux a accompagné cette course. Dès 13h00, les courses ont débuté avec plus ou moins de tours à effectuer en fonction



des catégories pour finir avec la course des seniors qui a pris le départ à 17h30 pour 50 minutes de course.

Au terme de cette épreuve sportive, c'est **Quentin NAVARRO** (Team Motrio-Safir-Ganova) qui termine premier, devant **Nicolas RECULEAU** (UC Montmeyran Valence) et **Guillaume BAGOU** (Team Motrio-Safir-Ganova).

Monsieur Roger DAVRIEUX, maire de la commune a re-



mercié le club de Charvieu Chavagneux Isère Cyclisme et son président Joris MOUTTE pour la préparation de cette manifestation ainsi que Pascal COSTA, adjoint aux Sports et son équipe pour le bon déroulement de cette journée sportive.

Roger DAVRIEUX en a profité pour mettre à l'honneur Mme JOLY dont l'époux est à l'origine de cet évènement sportif et qui nous a quittés récemment.



GRAND PRIX CYCLISTE "CHALLENGE PAUL MONTROYA"

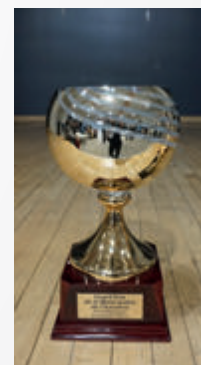
Dimanche 6 mars avait lieu le 38^{ème} Grand Prix Cycliste de Chavanoz «Challenge Paul MONTROYA»

Sous un soleil radieux, les écoles de cyclisme ont démarré la compétition dès 11h30 C'est seulement à 15h00 que



la course senior, avec plus de 150 coureurs, a pris place dans les rues de Chavanoz avec comme à son habitude un circuit complexe d'environ 4.5 Km.

Après 2h33'35 '' **Paul MAGNIER** du CCIC Junior a passé la ligne d'arrivée suivi de **Victor SOLER** également du CCIC et **Lorris GERRY** de EC St Etienne à quelques secondes du vainqueur.



Un grand merci au Charvieu Chavagneux Isère Cyclisme et son président Joris MOUTHE ainsi qu'à la commission Sports pour la réussite de cette belle journée sportive.

La remise des prix s'est déroulée à la salle des Contamines et s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité de Chavanoz.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

HORAIRES

Il est rappelé à chaque habitant, qu'il est interdit de tondre les après-midi des jours fériés. Nouveau ou ancien habitant, les horaires sont les mêmes pour tous !

Les horaires pour effectuer vos travaux de jardinage, d'entretien sont les suivants :

Du lundi au vendredi :

- 08h30 - 12h00

- et 14h30 - 19h30

Samedi :

- 09h00 - 12h00

- et 15h00 - 19h00

Dimanche et jours fériés :

- 10h00 à 12h00



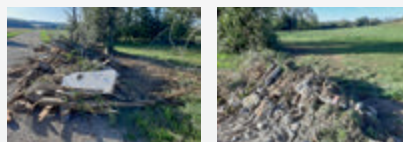
INCIVILITÉS

Nous constatons des incivilités sur la commune (panneaux arrachés au parc fitness, le non-respect de l'interdiction de véhicule à moteur dans les chemins de terre). Nous rappelons à tous, que la vie en communauté est soumise aux respects des autres et du bien commun. La nature est un bien précieux,



nous avons la chance d'avoir de beaux espaces verts dans notre commune, préservons-les (ex joints). Vous pouvez regarder, admirer, mais surtout **Ne Pas Toucher, Ne pas ramasser, ne pas déranger ! Toutes ces espèces sont protégées.**

Mention spéciale pour cette personne qui a récidivé, en dé-



plaçant ce qui se trouvait sur son terrain sur un chemin communal. (La commune et les agriculteurs essaient de trouver une solution pour éviter ce genre d'incident.)

TROTTOIRS

Nous en profitons également pour rappeler à tous (propriétaire ou locataire), que le nettoyage de la partie située entre le mur de la propriété privée et le trottoir ou la chaussée est de

COMMISSION ENVIRONNEMENT

la responsabilité de chacun. Nous vous rappelons également, que les arbres se trouvant sur votre propriété et qui mettent des feuilles sur la route, doivent être entretenus par vos soins et non par la commune.

QUELQUES RÈGLES DE BON VOISINAGE ET DE CITOYENNETÉ :

Je tonds, je taille aux horaires définis par le préfet,

Je fais une fête je préviens mes voisins et je les respecte.

Je ne brûle rien dans mon jardin : pas de papiers (même l'hiver dans la cheminée), pas de feuilles ou de petites branches (se référer au texte sur les dioxines).

Les poubelles : ne doivent pas gêner la circulation, ne doivent pas être sorties trop tôt ni rangées trop tard, ne doivent pas rester une semaine sur la voie publique.

CONCOURS CHAVANOZ EN LUMIÈRE

Le maire ainsi que la commission environnement ont remis à chaque participant des bons d'achats lors d'une réception

pour les remercier de leur décoration pour le plus grand bonheur de chacun.



COMMISSION ENVIRONNEMENT

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le 26 mars a eu lieu le nettoyage de printemps. La commission environnement remercie les habitants et les associations qui sont venues prêter main forte, et rendre notre commune si belle !

Cette matinée solidaire nous a permis de récupérer environ 8m³ de déchets en tout genre. L'année prochaine, ce sera une nouvelle édition !

Retenez déjà la date :

samedi 1^{er} avril 2023. Il y aura 2 départs : 8h30 et 9h00. Vous êtes lève tard, lève tôt vous pourrez venir nous aider !



RECYCLER, TRIER, A QUOI ÇA SERT ?

Une étude au sein de notre communauté de commune, la LYSED, fait apparaître que chaque chavanozien produit 299.81 kgs de déchets par an.

Il est donc important de trier nos déchets pour qu'ils puissent être recyclés.

D'une part, recycler permet de réutiliser.

Le recyclage d'1 tonne de bouteilles en plastique permet d'économiser 800 kg de pétrole et l'énergie habituellement consommée par une personne pendant 2 ans.

D'autre part, grâce aux recettes liées à la vente des

matériaux recyclables, le tri est moitié moins cher que l'incinération. Ainsi, nous pourrions faire diminuer le coût de la taxe sur les ordures ménagères.

Nous devons réagir et tous œuvrer pour faire baisser cette moyenne, car cela a un coût environnemental et financier (55.38€/an et par habitant). Il est bon de rappeler qu'une fois dans la poubelle grise, plus aucun déchet n'est récupérable ou recyclable. Le contenu des poubelles grises de l'agglomération est incinéré mais ne « disparaît » pas complètement car il reste après incinération environ 25 % de résidus qu'il faudra encore gérer spécifiquement. De-

puis le début de l'année 2022 nous sommes en extension de tri, et que chaque feuille, papier brûlé rejette des dioxines. Les dioxines constituent une famille de polluants organiques persistants dans l'environnement. Elles sont produites volontairement (ou involontairement) lors des processus de combustion de matière carbonée, et s'accumulent dans la chaîne alimentaire.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez consulter le site de la communauté de communes : <https://www.lysed.fr/gestion-des-dechets/>

Toi qui ne tries pas, quelle est ton excuse ?

COMMISSION SCOLAIRE

RENTÉE SCOLAIRE 2022/2023

L'adjointe à l'éducation et les élus ont rendu visites aux 3 écoles pour souhaiter une bonne rentrée aux enfants et à toute la communauté éducative. Cette rentrée scolaire s'est très bien passée il n'y a pas de mesures sanitaires contraignantes puisque le plus bas niveau du protocole sanitaire, appelé « socle », a été appliqué.



Septembre 2022 : cérémonie d'accueil des personnels enseignants Atsem et personnels encadrants périscolaires des écoles

Le maire et l'adjointe à l'éducation ont prononcé un discours d'accueil des nouveaux enseignants.

Ils ont mis en avant l'importance et le rôle des personnels d'éducation dans la commune, et rappeler les compétences de la commune en matière éducative en présentant les réalisations, projets et grands axes de la politique communale dans ce domaine. Mme Amirat a remercié l'inspecteur M. Carroff pour son étroite collaboration dans les différents projets menés notamment pour son invitation au séminaire du territoire numérique éducatif de l'Isère le 20 septembre 2022 ou la commune de Chavanoz a été représentée.

Octobre/Novembre 2022 : élection du conseil municipal enfant dans les 3 écoles.

Le conseil municipal des enfants résulte de la double volonté de mieux associer les jeunes chavonoziens à la vie



de notre Ville et de leur offrir une expérience de citoyenneté aussi concrète que possible.

Leurs réflexions viendront enrichir les nôtres et leur implication constituera un acte civique à part entière.

Mieux connaître le fonctionnement de nos institutions, confronter ses idées à celles des autres sans jamais perdre de vue l'intérêt général : tels sont les objectifs de ce dispositif innovant.

Une fois les projets arrêtés en commissions et votés en assemblée délibérante, leur mise en œuvre fera l'objet d'un suivi. Ensemble, ils feront l'apprentissage de la démocratie et éprouveront l'immense satisfaction d'avoir conduit un pro-



jet de bout en bout, et de s'être engagés pour le collectif.

Lors de l'année 2021/2022 après avoir reçu leur livret d'accueil, les conseillers municipaux enfants ont travaillé tout au long de l'année sur plusieurs thèmes tels que l'environnement (plantes, recyclage, pédibus), la solidarité (avec la mise en place de bancs de l'amitié), et la sécurité. Ils ont été invités au conseil municipal adulte pour présenter et défendre leurs idées.

Cérémonie du 11 novembre 2022

Les élèves des écoles ont participé à la Commémoration du 11 novembre, qui honore tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires et qui



rogations de la communauté éducative en partageant et en harmonisant les pratiques (ex : Mise en place du courseton inter-écoles, CLAS contrat local d'accompagnement à la scolarité ...).

Le courseton a pu rassembler de toutes les écoles de la commune pour un après-midi, convivial, chaleureux rempli de challenges sportifs pour tous élèves, parents, et personnel encadrants.

RENCONTRE PARENTS-ÉLUS-PERSONNEL DE CANTINE

Le maire et l'adjointe à l'éducation et la petite enfance ont convié à une rencontre les parents, les élus et personnel de cantine pour échanger et répondre aux différentes interrogations sur la pause méridienne à la salle des contaminants.

Il a été rappelé que la cantine est un lieu prônant "le manger sain et mieux" mais cela n'est pas son seul atout. La cantine est aussi un lieu de sociabilisation, les repas sont pris en groupe, c'est un moment de partage et de convivialité.

Par exemple durant l'année un partenariat intergénérationnel a été mis en place, des seniors sont venus partager à plusieurs reprises le repas avec les enfants des deux restaurants scolaires.

Des ateliers animations ont également été mis en place

pour favoriser le bien-être et répondre aux besoins de l'enfant.

Enfin, l'adjointe a rappelé les différentes procédures mises en place pour assurer un cadre de sécurité nécessaire au fonctionnement de la pause méridienne.

PLAN DE RELANCE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES

Le projet numérique à l'initiative de Mme Amirat et M. Olivier Hote se poursuit.



Cette année 2022 c'est le numérique qui s'installe comme support pédagogique et qui se démocratise de plus en plus dans les écoles de la ville de Chavanoz. Dès le plus jeune âge, à utilisation modérée, les enfants ont accès aux tablettes numériques ainsi que



les fameux écrans interactifs numérique dans leur processus d'apprentissage.

Nous avons sollicité des entreprises compétentes de la ville de Chavanoz pour mettre en place cette et accompagner cette transformation numérique tout en portant un soutien pédagogique et moderne aux enseignants comme aux élèves avec des journées de formation dédiées.

La ville de Chavanoz a également engagé un renouveau en équipant toutes les salles de classes de vidéoprojecteurs, de systèmes audios sans fil, de tablettes tactiles numérique ainsi que d'une connexion internet. Toutes les écoles de la Ville de Chavanoz ont pu également bénéficier d'une refonte du réseau informatique et du câblage filaire.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**CHAQUE ANNÉE
LES ÉLÈVES
FRÉQUENTANT LA
BIBLIOTHÈQUE
SONT DE PLUS
EN PLUS NOM-
BREUX. EN EFFET,
LA BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE EST
UN PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ DES
3 ÉCOLES DE LA
COMMUNE.
DIFFÉRENTES
ANIMATIONS SONT
MISES EN PLACE
POUR L'ACCUEIL
DES CLASSES :**

Découverte de la bibliothèque

Afin que les enfants s'approprient les lieux, une présentation de la bibliothèque leur est proposée avec la découverte des règles de vie, l'apprentissage du respect des livres.

L'heure du conte

Pour la venue de chaque classe, une lecture de contes est proposée aux enfants, un moment apprécié par tous.

Connaissances des genres :

Par le biais de différents jeux, les élèves découvrent les notions de classification des ouvrages.

A l'issue de la séance, les enfants empruntent le livre de leur choix.

Le Prix Nord-Isère a connu cette année encore un franc succès.

Pour cette 12^{ème} année, plus de 500 petits votants ont participé à l'élection de leur livre préféré.

Rencontre avec une illustratrice

Après la rencontre avec Aurélie Neyret en 2020, les élèves de la commune ont eu le privilège de rencontrer une autre illustratrice de talent : Mireille D'Allancé.

Les enfants, animés de beaucoup de curiosité ont eu la possibilité d'interroger l'auteur sur son métier mais surtout de participer à un atelier d'illustration. Chaque élève est reparti avec son œuvre et pleins de souvenirs de ce moment privilégié.



ACTIONS

CCAS

Membres de la commission CCAS

Elus :

Roger DAVRIEUX, Président,
Mylène MAS, Vice-Présidente,
Karine GARDON,
Saïd SASSOUI, Amandine
CHAREYRON, Isabelle
DESFONTAINES.

Membres extérieurs :

Audrey MIRAMON, Fatima
BELKAÏBECHÉ, Catherine
RIFFARD, Anabelle LAZIRI,
Leïla ZAROOUR, Crémilda
GONCALVES.

Nous vous rappelons nos objectifs et notre engagement :

- proposer un service de télé-alarme par l'intermédiaire du CCAS de Bourgoin
- subventionner des associations à but social
- participer financièrement au portage des repas à domicile pour les administrés âgés de plus de 70 ans, l'aide est déduite directement du tarif proposé
- superviser le Contrat de Ville et ses actions Politiques de la Ville
- aider les Chavanoziens dans leurs démarches administratives pour ceux qui en font la demande et qui sont en difficulté
- organiser différentes manifestations, fête des mères, goûter annuel en mars, repas dansant en octobre, dons du sang, fourniture d'un colis de Noël en décembre pour les plus de 70 ans, le Téléthon
- aider les Chavanoziens en situation de fragilité

Cependant, le CCAS n'a ni la mission ni les ressources suffi-

santes pour accéder à toutes les demandes. Aussi, nous vous dirigeons vers les organismes compétents, les partenaires locaux et départementaux.

Les ressources du CCAS de Chavanoz proviennent uniquement de la commune, des dons et legs des administrés. Si vous souhaitez faire un don, le CCAS est reconnu organisme d'utilité publique et vous permet de déduire de vos impôts à hauteur de 50% votre contribution (pour les personnes imposables)

En mars, j'ai proposé, en partenariat avec Nadia AMIRAT, adjointe à l'éducation, à des bénévoles et adhérents du club séniors du Petit Théâtre d'intervenir auprès des enfants fréquentant les deux restaurants scolaires sur la pause méridienne. Ces rencontres quotidiennes jusqu'à fin juin, ont permis des échanges intergénérationnels très appréciés par les enfants. Je remercie particulièrement mesdames DENIS, COUDERC, ANDRÉ, monsieur SASSOUI et madame GONCALVES (membres du CCAS) pour leur participation et leur attention bienveillante auprès des jeunes enfants.

Collecte pour l'Ukraine

Le CCAS a organisé en mars une collecte en faveur de l'Ukraine. Les dons récoltés en mairie ont été triés par catégo-



rie afin de faciliter la distribution sur place. Un grand merci à tous les donateurs pour cette grande générosité.

C'est à bord du bateau de « la croisière s'amuse » que les chavanoziens de plus de 70 ans ont embarqué pour le



goûter dansant annuel du 20 mars 2022. Les tables s'étaient parées d'une décoration magnifique et je remercie toute mon équipe de bénévoles qui a œuvré pour que cet après midi soit festif et apprécié de tous. L'animation assurée par TAC ANIM a su mettre une chaude ambiance. Les gâteaux confectionnés par la boulangerie BARJAC de Chavanoz ont régalé les papilles de 105 convives.

Le 28 mai l'équipe municipale a accueilli en mairie les mamans de la commune pour la traditionnelle «Fête des Mères». Le maire, Roger DAVRIEUX, a pour habitude de mettre à l'honneur toutes ces mamans méritantes avec un



grand plaisir. Nous savons tous qu'une maman est indispensable dans la vie des enfants petits ou grands.

Les mamans employées par la mairie ainsi que les retraitées ont aussi été mises à l'honneur le 25 mai. Entourées des élus, elles ont été conviées à partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Sur la période d'août, alors que les associations caritatives du secteur étaient fermées, une campagne anti-gaspillage a été mise en place par mes soins.

Par le biais d'une association sur Lyon, des dons alimentaires à date de péremption courte (fournis par le LECLERC de Tignieu) ont été distribués à des habitants qui en avaient besoin. Sur les 5 demi-journées proposées, une centaine de Chavanoziens ont pu en bénéficier. Je remercie le maire pour que cet événement a pu avoir lieu dans la salle des contaminés ainsi que les services techniques communaux et les bénévoles qui m'ont accompagné dans cette action.

Le repas dansant organisé par le CCAS de la commune a eu lieu cette année le 16 octobre. Plus de 122 convives de plus de 70 ans ont pu bénéficier de ce déjeuner salle des contaminés. Le thème des an-

nées 60 a été choisi, le traiteur «aux délicatesses» nous a, une fois de plus, régalié de mets délicieux. L'animation proposée par Hervé Brunel de TAC ANIM, qui était cette année accompagné d'une nouvelle chanteuse au talent prometteur, nous a permis de chauffer la piste de danse.



Le mercredi 16 novembre, un atelier décoration de Noël a été proposé à une dizaine d'enfants du Quartier Prioritaire de la Ville afin de décorer les grands sapins se trouvant sur le quartier de Moulin Villette. Les jeunes ont été enchantés de pouvoir participer à l'embellissement de leur quartier pen-

dant les fêtes de fin d'année. Je remercie Rabige TAYGUN, adulte relais, qui m'a accompagné dans ce projet ainsi que l'adjointe à l'environnement Chrystèle PONCET.

Les enfants du CME (Conseil Municipal Enfants) ont également accepté de participer à un atelier décoration de Noël de la mairie le mercredi 30 novembre, moment très apprécié et convivial. Je remercie également Nadia AMIRAT, adjointe à l'Education pour sa collaboration.

Des permanences pour la distribution des colis de Noël à destination des séniors de plus de 70 ans de la commune ont eu lieu du mardi 6 au vendredi 16 décembre. Ces colis offerts par le CCAS et la municipalité ont ravi nos séniors. Nous avons maintenu la possibilité de choisir entre un colis «gastronomique» ou «bien-être» pour les nouveaux. C'est au total 386 colis qui ont été distribués.

AVIS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS DE LA COMMUNE

Guidés par un souci constant de proximité et déterminés à faciliter au maximum l'intégration des nouveaux Chavanoziens dans la Ville, l'équipe municipale propose une rencontre annuelle suivie d'un pot de bienvenue. Un fascicule qui présente la ville, son histoire, ses associations, ses temps forts, les numéros utiles, vous sera remis. Ce moment sympathique permet une rencontre et des échanges entre les habitants et les élus, pour mieux se connaître et mieux partager.

Vous êtes concerné et intéressé ? Inscrivez-vous dès aujourd'hui à cette adresse mail chavanoz.commune@orange.fr ou bien directement en mairie en précisant vos coordonnées (nom, adresse, téléphone, mail). Nous vous communiquerons ultérieurement la date et heure de cette rencontre.

CCAS HOMMAGE

« Noura JANDOUBI est née le 4 janvier 1955 à Menzel Djemil, petit village de Tunisie où elle y a vécu jusqu'à son mariage avec M. SAFFI Ahmed, le 1^{er} Aout 1974. De cette union, sont nés 5 enfants Sonia, Kerim, Basma, Issa et Rochdi. Elle est également grand-mère de 10 petits enfants.

Noura SAFFI est arrivée à Moulin Villette, quartier de Chavanoz en 1976. Elle travaillait dans une usine de textile et équipements pour bébé TEAMTEX à Charvieu pendant de longues années et a dû arrêter son activité à cause d'une maladie professionnelle qui a touché le canal carpien de ses deux mains.

A la suite de cela, toujours soucieuse d'être active, elle a avec ses amies de Moulin Villette pensé à un Réseau d'échanges pour Femmes du quartier. Elle avait très à cœur que chacune ait un moment de loisir, un moment pour soi dans la semaine tout en joignant l'utile à l'agréable, elles faisaient essentiellement au début de la couture mais toujours autour d'un bon thé et des gâteaux. Elle était très impliquée dans la vie associative de la commune. Elle a participé de façon très active au Téléthon mais aussi est à la base du projet de la Mosaique des Saveurs, un repas qui réunit les membres de la commune autour d'un repas préparé par les Femmes du Réseau d'échanges afin de faire découvrir à tous les différentes saveurs issues de nos origines. Elle a organisé aussi de nombreuses sorties Walibi, Marseille et d'autres, elle n'était jamais à court d'idées et aimait faire plaisir aux autres.

Noura était surtout connue pour son sourire, sa joie de vivre et son relationnel facile, elle aimait les gens, elle aimait la vie.

Noura nous a quittés le 9 mars 2022 »



POLITIQUE DE LA VILLE

POUR PALLIER LES INÉGALITÉS SOCIALES ET URBAINES, L'ÉTAT A MIS EN PLACE LA POLITIQUE DE LA VILLE DANS LES QUARTIERS DITS PRIORITAIRES.



Elle vise à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers les plus défavorisés en mobilisant toutes les politiques publiques.

La communauté de communes de LYSED est signataire d'un contrat de Ville depuis 2015 et intervient sur le quartier Belmont Moulin-Villette à Chavanoz.

Quels quartiers sont concernés à Chavanoz ?

La politique de la ville articule son intervention sur 3 secteurs d'un même quartier prioritaire sur Chavanoz :

Quartier prioritaire Belmont Moulin Villetta (Secteur Moulin Villetta / Secteur de Revorchon / Secteur d'Asnières)

En 2022, le quartier prioritaire de Belmont Moulin Villetta totalise 1150 habitants.

Les piliers fondateurs du Contrat de Ville :

Elle permet de réaliser des projets entre l'État, les collectivités locales et leurs partenaires financiers et associatifs et répondre aux objectifs suivants :

- Favoriser le développement économique et l'accès à l'emploi,
- Promouvoir la réussite éducative et l'égalité des chances,
- Favoriser la cohésion sociale, la citoyenneté et le vivre-ensemble,
- Améliorer l'habitat et le cadre de vie.

Les thématiques fondamentales déclinées dans la politique de la Ville :

- La jeunesse,
- L'égalité homme/femme
- La lutte contre les discriminations, la laïcité et le développement durable.

La commune assure l'ingénierie liée au fonctionnement de la politique de la ville.

Dans un objectif de cohérence d'actions, le service politique de la ville est supervisé par les élus municipaux et piloté par la cheffe de

projet Madame Malika DIB depuis mars 2022 qui coordonne également le Programme de réussite Educative, soutenue par Madame Rabige TAYGUN, adulte relais et Madame Aldona PETSKA, référente PRE. Jean Senut, stagiaire en Master en Gestion des territoires et développement local, a accompagné le service cette année dans l'évaluation du contrat de ville en lien avec le consultant Pluricité.

Malgré l'absence de cheffe de projet sur le premier trimestre 2022, l'année a été riche en événements et en investissement des habitants, des partenaires associatifs et financiers.

Le Programme de Réussite Educative (PRE) :

Le Programme de Réussite Educative est proposé pour les enfants de 2 à 16 ans en situation de fragilité et qui ont besoin d'être accompagnés, dans la construction d'un parcours de réussite éducative individualisé et ce, en étroite concertation avec les parents.

Il apporte des réponses personnalisées et adaptées à chaque enfant et à leurs parents, dans les domaines du scolaire, des loisirs, du bien-être, du développement personnel et de l'aide à la parentalité pour favoriser la réussite éducative. Il propose un soutien aux parents en grandes difficultés (financières, éducatives) pour lutter contre le décrochage scolaire de leurs enfants et favoriser leur épanouissement.

Sur le quartier Belmont Moulin Villetta, les accompagnants suivent les jeunes à raison d'une séance hebdomadaire de 1h30. Cette année, de nouveaux ateliers collectifs sont mis en place.

Des actions concrètes définies :

Un programme d'actions validé par des partenaires institutionnels

POLITIQUE DE LA VILLE

et financiers permet de répondre aux objectifs du quartier politique de la ville (QPV). En 2022, plusieurs actions ont été menées par 11 acteurs dans le cadre de la programmation annuelle : la commune et le CCAS de Chavanoz, le Petit Théâtre, La Mission Locale Nord Isère, GALI, l'Oiseau Bleu-POPS, Médiarts, le FC Chavanoz.

Le Petit théâtre a conduit 5 actions :

- Chantier jeunes : Parcours pour un premier emploi
- Orchestre en Classe est un projet faisant découvrir la musique à des élèves de l'école primaire de Chavanoz. Au-delà de l'apprentissage pour jouer d'un instrument, les élèves sont associés directement au projet de représentation finale de l'école de musique de la ville. 25 enfants de l'école du Commandant Cousteau, scolarisés en classe de CE2 ont participé à une représentation musicale, en jouant d'un instrument.



- Tout pour la musique : démarré en 2018 et élargi aux 3 écoles de Chavanoz, l'action a eu pour objectif d'inscrire les enfants dans un parcours artistique et musicale avec un concert en fin d'année.
- Animations de proximité : chaque mercredi après-midi (hors vacances scolaires) les

animateurs du Petit Théâtre sont présents sur les quartiers de la commune et proposent des activités sportives et autres animations.

L'association Vivre Ensemble à Chavanoz s'est activement mobilisée tout au long de l'année durant les animations politiques de la ville. Elle a éga-



lement organisé la fête des voisins. Le décès de leur présidente Madame Saffi a ému tout le quartier, un hommage lui a été fait par Monsieur le maire, lors de la soirée mosaïque des



saveurs que l'association a organisé le 13 septembre dernier à la salle de Contamines. Les membres de l'association se réunissent tous les mardis après-midi au local du réseau d'échange pour partager un temps convivial et permettre de créer du lien entre habitantes.

Médiarts a poursuivi son projet « l'art et la manière », avec l'intervention de deux jeunes artistes illustrateurs. Deux stages d'illustration BD et Manga ont été proposés pour les enfants de 6 à 15 ans. Le département, la DRAC et l'Etat ont contribué



financièrement à la réussite de ce projet.

L'oiseau Bleu POPS organise des permanences de médiation santé un jeudi sur deux au local du Prado sur le quartier de Moulin-Villette. Une infirmière se tient à disposition des usagers pour les accompagner sur les questions de santé. Des actions collectives ont été également organisées cette année auprès notamment des dames de l'association Vivre Ensemble pour les sensibiliser aux risques d'AVC.

Le FC Chavanoz poursuit son travail avec les bébés shoot et les plus grands. L'association rencontre un véritable succès et veille à renforcer la mixité des genres et assure un rôle éducatif à travers leur discipline.

La Mission Locale Nord Isère tient une permanence tous les mercredis après-midi au local du département à Moulin-Villette et accueille les jeunes de 16 à 25 ans et propose un accompagnement global à visée d'insertion vers l'emploi. La mission locale propose le Contrat d'Engagement Jeune qui s'inscrit dans la

POLITIQUE DE LA VILLE

continuité du plan « 1 jeune, 1 solution » mis en place en juillet 2020, une mobilisation en faveur de l'emploi des jeunes qui a permis à près de 4 millions d'entre d'eux de trouver une solution : un emploi, une formation ou un parcours d'insertion. **L'association Gali a accompagné l'association Jardin des senteurs dans la gestion et l'animation des jardins partagés.** L'association a proposé 4 sessions de couture à destination des habitantes sur le quartier Moulin-Villette.



Le Sou des écoles Graines de Cousteau a proposé une sortie en septembre à Vulcania pour les enfants de l'école Commandant Cousteau et leur famille.



Dans le cadre de l'opération Quartiers d'été et VVV (Vie Ville Vacances), 13 animations ont pu être proposés aux habitants majoritairement du quartier Belmont Moulin Villette :

Opération Quartiers d'été :
Le dispositif quartiers d'été a



permis à la commune d'organiser plusieurs animations et sorties familiale sur la période estivale :

Des loisirs et de la culture pour tous :

- Une sortie à Marseille
- Une sortie aux bois des lutins à Diemoz
- Deux visites des jardins antiques au site archéologique du Vernay
- Une sortie au cinéma de Pont de Chéruy pour les enfants de 6 à 15 ans
- Une animation Conte à la bibliothèque municipale
- Un barbecue party avec jeux gonflables en plein cœur du quartier
- Une séance de projection du film Aladin au Petit Théâtre

Des initiations sportives :



la commune de Chavanoz est labélisée Terre de Jeux JO 2024 et a décidé de mettre en valeur le parcours sportif du territoire :

- Une initiation au baseball en lien avec le club BATS



POLITIQUE DE LA VILLE



- Une initiation à la danse Cheerleading en lien avec le club Jaliogirls
- Un festival sportif Festi'Sport qui a réuni plus de 500 personnes au stade de Chavanoz

Des initiations musicales :

Le co-financement de la DRAC



dans le cadre de l'appel à projet été culturel a contribué à la bonne réussite de ce projet.

- Des stages de percussions ont été proposés aux enfants du quartier de 6 à 14 ans
- Un concert gratuit Latino et Raï qui a rassemblé près des 250 personnes en plein cœur du quartier.

VVV (Vie Ville Vacances)

Le dispositif VVV a permis d'emmener 15 jeunes adolescents de la commune en Camp en Espagne en lien avec le Petit Théâtre.

16 jeunes se sont rendus à Walibi sur la période de juillet et août.



Reflex : Une nouvelle action pour aider les jeunes de 16/29 ans du territoire en Nord-Isère
Le projet RÉFLEX porté et piloté par la mission locale Nord-Isère s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet de l'état pour le plan d'investissement dans les compétences.



La mission locale est épaulée par 3 structures :

- Le Groupe Osez
- Le PoPs (point précarité santé)
- Wimoov

L'ambition d'apporter un soutien individualisé et complet à chaque jeune, au rythme et par les moyens qui lui conviennent en proposant notamment des activités culturelles, sportives ou encore ludiques pour créer du lien, prendre confiance en soi, et les accompagner vers l'emploi et dans leur vie quotidienne.

L'équipe de Réflex fait escale au quartier Moulin Villette une fois par mois avec leur véhicule aménagé à la rencontre des habitants.

« J'apprends à nager »

Le service politique de la Ville s'est également saisi du dispositif « J'apprends à nager » qui permet aux enfants entre 6 et 12 ans ne sachant pas nager d'acquérir les compétences nécessaires pour évoluer dans l'eau en toute sécurité. Ce sont ainsi huit enfants du quartier Belmont Moulin Villette qui se sont rendus avec l'adulte relais à la piscine de Saint Quentin Fallavier pendant les vacances de la Toussaint pour 10 heures d'apprentissage de la natation dispensés par un professionnel de la FFN (Fédération française de natation). A l'issue du stage d'apprentissage, les enfants ayant développé les compétences nécessaires sont invités à se présenter au test du « Sauv'nage ». Le diplôme leur permettra de pratiquer les activités aquatiques et nautiques en toute sécurité.

POLITIQUE DE LA VILLE

JO PARIS 2024

Grâce à l'implication du service Politique de la ville et du service des sports, la commune de Chavanoz a été labellisée « TERRE DE JEUX » pour les JO 2024.

Jusqu'en 2024, ce label propose à tous les territoires de France et à leurs habitants de participer aux

temps forts des jeux, et de développer leurs propres actions pour mettre encore plus de sport dans le quotidien de leurs habitants.

Ambitieuse et dynamique, la commune de Chavanoz s'engage à devenir plus innovante et sportive pour les années à venir.

20
TERRE
DE JEUX
24



CENTRE SOCIO CULTUREL

ACTIVITÉS

Le Centre Socio culturel propose des activités variées :

un pôle artistique regroupant danse, musique et théâtre a été mis en place cette année afin de mettre en oeuvre le soutien à la création, à la diffusion et à l'enseignement artistique. En partenariat avec le département.

L'ÉCOLE DE DANSE

Dès 4 ans avec l'éveil danse et pour les enfants, ados et adultes du modern jazz, street jazz, des cours technique et de la zumba.

Responsable :
Caroline CHAUVEL



L'ÉCOLE DE MUSIQUE



Une action politique de la ville a été mise en place avec l'école de musique, 25 écoliers ont pu vivre l'expérience de l'orchestre à cordes à travers le projet «Orchestre en classe». Ces enfants ont rejoint le projet de résidence d'artistes «Megalow » au sein de l'école de musique et ont pu jouer lors

du concert filmé le Samedi 11 juin 2022.

Dès 3 ans avec l'éveil musical et l'apprentissage d'un instrument dès 6 ans : piano, guitare classique et actuelle, violon, batterie, flûte traversière, alto, violoncelle, chant et un atelier de musique d'ensemble.

Responsables :
Nedjma SAHRAOUI et Saad BENSADDEK

ATELIER THÉÂTRE




dès 7 ans, ados et adultes
Responsables : Joëlle LESTRA et Gaspar BLANCHARD

LE SPORT

Judo dès 4 ans
Taïso pour les adultes
Responsable : Marie ROUSSET
Eveil Gym dès 4 ans
Pilates pour les adultes
Gym douce pour les adultes
Responsable : Emelyne LAUDE
Boxe Anglaise dès 7 ans, ados et adultes
Responsables : David DHONT et Mohamed GUASSEMI
Futsal dès 6 ans jusqu'à 12 ans
Responsable : Youcef CHARKAOUI
Badminton pour ados et adultes

Dans le cadre de la Politique de la Ville des actions auprès des quartiers prioritaires ont été mises en place avec des séances de gym douce et de zumba encadrées par Cathia et Emelyne.

Renseignements :

 www.petittheatre.com
 [petittheatredechavanoz](https://www.facebook.com/petittheatredechavanoz)
 04 72 02 39 54

LE PETIT THÉÂTRE

ANIMATION DE PROXIMITÉ : PROXIMOUV



Objectifs :

- Créer à partir de la rue et pérenniser un cadre structurant à travers diverses activités.
- Développer le lien avec et entre les habitants.
- Faire découvrir Le centre socio-culturel « Le Petit Théâtre » et ses activités.

L'animation de proximité, c'est l'ensemble des actions qui permettent d'aller au devant des publics présents dans la rue afin de nouer le contact avec eux et favoriser leur participation à des activités collectives co-construites souvent sportives, culturelles ou de loisirs, après être entré en contact, avoir discuté, proposer des activités et par la suite les organiser ensemble.

L'animateur propose du matériel et des jeux. Il joue avec, laisse jouer ou fait jouer les enfants.

L'animation de proximité qui est gratuite.

de 16h30 à 18h00 à l'école Commandant Cousteau.

L'objectif est d'offrir aux enfants pris en charge grâce à la pédagogie du « détour » différentes méthodes d'apprentissage, une ouverture culturelle, le développement de l'estime de soi et du plaisir d'apprendre. C'est aussi l'occasion d'accompagner les parents, les mettre en confiance et de rétablir la relation parent/enfant concernant les apprentissages.

C'est donc 12 élèves de CP et CE1 et 12 élèves de CE2-CM1-CM2 qui sont encadrés en dehors des vacances scolaires.

Les groupes sont formés en fonction du niveau scolaire après concertation avec les enseignants. Une sortie au musée des Confluences a été organisée en fin d'année scolaire.

ACCUEIL DE LOISIRS « SAPERLIPOPETTE »

Séverine GONCALVES (responsable du secteur enfance diplômée BP-JEPS), Saad BENSADDEK (adjoint diplômé BAFD) et leur équipe pédagogique (24 animateurs diffé-

CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNE- MENT A LA SCOLARITE (CLAS)



On désigne par "accompagnement à la scolarité" l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir ; appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

L'accompagnement à la scolarité s'adresse aussi aux parents de façon à les accompagner dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. Les actions d'accompagnement à la scolarité qui ont lieu en dehors des temps de l'école, sont centrées sur l'aide aux élèves et à leurs parents pour créer les conditions de la réussite.

Les animateurs du centre socioculturel « le Petit Théâtre » de Chavanoz encadrent un groupe d'enfants tous les jours en périodes scolaires



CENTRE SOCIO CULTUREL



rents) ont accueilli les enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis hors vacances scolaires et toutes les vacances scolaires (sauf 3 semaines en août et 1 semaine à Noël pour fermeture annuelle).

Notre centre de loisirs est agréé DDCS, avec un agrément PMI pour les moins de 6 ans et avec une aide financière de la CAF, de la commune et du CCAS.

Nous avons affiché complet tous les mercredis de l'année hors vacances scolaires (inscription dès le mois de juin) avec une capacité d'accueil de 24 enfants de 3 à 5 ans et 48 enfants de 6 à 12 ans et nous sommes ouvert de 8h à 18h. Également pour les vacances scolaires (ouverture des inscriptions dès la fin de la période de vacances qui précède).

277 enfants différents ont

277
ENFANTS

CENTRE DE LOISIRS



fréquenté le centre de loisirs de façon régulière ou ponctuelle avec une mixité quasi parfaite entre filles et garçons.

Nous priorisons les inscriptions des habitants de Chavanoz dans la limite des places disponibles, mais nous restons ouvert aux demandes extérieures.

Cette année nous avons fait des animations autour de diffé-



rents thèmes : Les capitales du monde, en avant la musique, dans la peau d'un détective privé, au fil de l'eau, les jeux olympique de Chavanoz, histoire de monstres et co...

Plusieurs sorties ont été proposées (ferme pédagogique de Briska, piscine de Charvieu), divers spectacles pour les enfants (compagnie Conte Art Bourg, Bulle de Zinc, Fantasti 'com) et des ateliers musicaux (avec Nedjma SAHRAOUI professeur de musique et responsable de l'école de musique de Chavanoz).

L'objectif principal de notre projet pédagogique est le vivre ensemble.

Les animateurs ont proposé en fonction de leur compétence des activités créatives, sportives, artistiques, des grands jeux pour le plaisir de tous les enfants.

Nous recherchons toujours des animateurs pour les mercredis et vacances scolaires, de préférence avec le BAFA (ou en cours d'obtention), merci de faire parvenir CV et lettre de motivation à :

enfance@petittheatre.com

LE PETIT THÉÂTRE

ACCUEIL DE LOISIRS ADOLESCENTS 2022

De l'entrée au collège jusqu'à 17 ans, les ados : dirigé par David DHONT, l'accueil de loisirs «Jeunesse» prend en charge jusqu'à 15 jeunes par jour, animé par Saad BENSADDEK et Caroline CHAUVEL durant chaque période de vacances scolaires (fermé 3 semaines au mois d'août et 2 pour les fêtes de fin d'année).

LES ACTIVITÉS

Le Centre de Loisirs des 12/17 ans a organisé les vacances



CAMP ESPAGNE



de février, de l'été et de l'automne 2022 avec des activités diverses et variées comme le ski, le karting, des parcs d'attractions, du laser games, du paintball, des tournois de futsal,

du rafting, du téléski-nautique, des lacs, de l'accrobranche, de la bouée tractée mais aussi des visites d'entreprises, des visites des institutions de l'insertion, des mairies etc. De quoi mieux comprendre son environnement, se divertir et partager des moments inoubliables.

15 jeunes ont pu participer à cette semaine si particulière à Taragon en Espagne, ils ont ainsi pu découvrir le parc d'attrac-

CENTRE SOCIO CULTUREL

tion «Port Aventura» et «Caraïbe aquatique» et enfin, les jeunes ont visité le stade mythique du Camp Nou à Barcelone. Un camp en Espagne qui restera dans les mémoires.

CHANTIERS JEUNES ÉTÉ 2022



Pendant les vacances d'été le Centre Socioculturel a organisé les chantiers jeunes pour 20 jeunes de 16 à 17 ans de la commune de Chavanoz. Cela a permis aux jeunes d'acquiescer une première expérience dans la démarche de recherche d'emploi, de rentrer dans le monde du travail et d'acquiescer leur première fiche de paie.

Les travaux se sont déroulés du 4 au 8 juillet afin réaliser différents travaux de rénovation.

Les jeunes ont effectué un petit parcours d'insertion avec une réunion pour expliquer les chantiers afin de préparer et passer les entretiens de recrutement.

Trois chantiers ont été réalisés cette année :

1) Muret du côté Moulin Villette : rénovation nettoyage et peinture du muret devant les immeubles + rénovation du muret de l'école St Exupéry :

2) Salle de l'école de musique et du Centre Socioculturel : rénovation de deux petites salles de musique, peinture des murs et sols, rénovation d'un bureau du Centre Socioculturel, peintures des murs et changement des sols

3) Nettoyage des sièges, des textiles et des moquettes de la salle de spectacle.

CAMP DU PUY DU FOU



Une immersion au Puy du Fou avec des spectacles grandioses qui reconstituent les moments importants de notre histoire. Les jeunes ont profité de somptueux ballets, spectacles immersifs, ... Plus extraordinaire



les uns que les autres. Durant ces quatre jours ils ont pu organiser préparer et planifier leur séjour, dans le but précis de développer leur autonomie, leur investissement et ainsi de créer une vraie cohésion de groupe. Les différentes attractions du

parc permettent une transmission du patrimoine culturelle français de manière ludique et inoubliable. Les jeunes ont pu profiter d'une activité atypique au bord de l'océan atlantique, le Char à Voile.

LE PETIT THÉÂTRE

LE PETIT THÉÂTRE ET LES SENIORS

LE SECTEUR SENIORS EST RESTÉ OUVERT TOUTE LA SAISON 2021/2022 AFIN DE PARTAGER DES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ AUTOUR D' ACTIONS SOCIALES ET CULTURELLES.

L'ATELIER CHANT

a pu reprendre avec Georgette, Yvette, Marguerite, Danielle, Eliane, Josette, Mattia, Henriette, Renée et Paulette. Un moment d'évasion musical très apprécié.



LES ATELIERS CRÉATIFS

sont proposés à nos adhérents permettant de développer sa créativité et son imagination : l'atelier spécial « Noël » est un incontournable. Ce sont 20 participants qui ont confectionné un tableau lumineux. En nouveauté, c'est un atelier création de bijoux qui a été proposé par Little Neige.

L'ACTIVITÉ GYM DOUCE

se déroule le jeudi matin rencontre toujours un succès auprès des Seniors animée par Emelyne LAUDE.



C'est dans une ambiance chaleureuse que l'année s'est terminée autour d'un goûter.

TÉLÉTHON

Chaque année, le Centre Socio culturel se mobilise avec la participation du Secteur Seniors au profit du Téléthon en mettant en place la vente de repas sur place ou à emporter au menu «Choucroute garnie».



L'Arbre de Noël des Seniors a pu être organisé en respectant les règles sanitaires. En ouverture, une chorégraphie de «Grease» revisitée par Céline et Vincent. Une prestation au violon de Nedjma, des tours de magie et des reprises de variétés françaises avec Vince. Et un Medley repris par nos 10 « choristes » de l'Atelier chant. Suivi d'un goûter gourmand, une après-midi festive dans une ambiance conviviale.



LES RENCONTRES INTER GÉNÉRATIONNELLES

permettent un contact et un échange entre deux générations.



CENTRE SOCIO CULTUREL



Fatma et Kylian stagiaires au Petit Théâtre, ont eu pour projet de réaliser un livret intitulé « Gérer son stress du COVID-19 » qu'ils ont offert à chacun des membres afin de leur apporter conseils et astuces. Une action sociale qui a beaucoup touché les Seniors.

Sami âgé de 14 ans en stage découverte au Petit Théâtre a souhaité interviewer les Seniors lors d'une après-midi en « Face en Face » afin d'apprendre à mieux les connaître au travers de leurs expériences personnelles.

LE SERVICE DU TRANSPORT SOCIAL

assuré par Jean-Paul, est reconduit chaque année. Une navette est mise à disposition pour les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion leur permettant de se rendre le mardi et vendredi matin départ 9h au Carrefour Market de Pont de Chéry et à la pharmacie de Chavanoz avec un tarif de 2€ aller/retour.

Retrouvez toute l'actualité sur notre site internet :

www.petittheatre.com
ou l'accueil du centre socio culturel.

Rendez-vous hebdomadaire :
tous les jeudis de 14h à 17h30
à la Maison des Associations
(Place de l'Église)

Ouvert aux retraités à partir de 60 ans.

Renseignements :

☎ 04 72 02 39 54

ET LES SPECTACLES

La programmation culturelle a pu reprendre en 2022, après deux années difficiles suite au COVID.

SAISON 2021/2022

**Danse - Théâtre - Musique -
Jeune Public**

SPECTACLE MUSICAL



La troupe Tout en chanson, en résidence au Petit Théâtre, est composée de 6 chanteurs se sont produits devant le public de Chavanoz le Samedi 29 janvier 2022 avec leur création musicale « Planet'Airs ». Et si nous faisons bouger les choses en chansons ? Un spectacle musical qui a mêlé chant, danse et comédie où les spectateurs ont repris plusieurs titres en chantant.

JEUNE PUBLIC



- Les Vauriens de la Galaxie, en résidence au Petit Théâtre se produiront sur la saison 2023/2024. Un spectacle pour petits et grands à découvrir par son énergie et son originalité.



- Un Conte musical a été proposé pendant les vacances scolaires de février 2022 avec l'artiste Silène de la compagnie « Bulle de Zic » suivi d'ateliers de création d'instruments pour le public et avec la participation des enfants du centre de loisirs.

THÉÂTRE



- La Compagnie l'Entracte, en résidence au Petit Théâtre est

LE PETIT THÉÂTRE

montée sur les planches le vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 mars 2022 avec une pièce de Laurent Baffie intitulée « Sexe, Magouilles et Culture générale ». Une comédie qui a eu un énorme succès auprès des spectateurs du Petit Théâtre.



- La Compagnie le Voyageur, en résidence au Petit Théâtre a présenté le vendredi 8 et samedi 9 avril 2022 une pièce de Laurence Breheret et Philippe Gruz intitulée « Y'a des jours comme ça ! » mettant en scène : Eléonore Timbaud, célibataire, serveuse à mi-temps dans une brasserie parisienne. Le dimanche matin, rêvant d'une gloire prochaine elle s'adonne à sa passion : la chanson. Cela n'est pas du goût de son voisin. Le ton monte et malgré la résistance d'Eléonore, il finit par s'installer. Le suspense était à son comble.

SPECTACLE MUSICAL

La compagnie Arts en scène avec Caroline Chauvel et Shirley



Vey a produit son premier spectacle « L'extraordinaire Voyage » le samedi 24 septembre 2022 mêlant chant et danse. Avec la participation des danseuses de l'école de danse.

THÉÂTRE

La compagnie du Jeu de l'être a présenté sa pièce de théâtre « Venise sous la neige » une comédie de Gilles Dyrek le samedi 12 novembre 2022. Une soirée théâtre organisée par le Comité des fêtes de Chavanoz.

SPECTACLE MUSICAL

Le Choeur éphémère « Choeur



à coeur » dirigé par Franck Dumont en résidence au Petit Théâtre a pu enfin se produire sur scène avec leur création Flashmania le samedi 26 novembre 2022, d'après la comédie musicale Starmania de Michel Berger et Plamondon.

CONCERT



- Pop Haarpe, en résidence au Petit Théâtre puis en concert vendredi 2 décembre 2022. Cette artiste du territoire a un univers bien à elle. Pop Haarpe, c'est la rencontre de la harpe, instrument classique par excellence, à travers des sonorités actuelles, Pop Rock, ... A découvrir !

- Michel Monaco, en résidence au Petit Théâtre a toujours aimé chanter. Il se produira au Petit théâtre le dimanche 29 janvier 2023 à 15h



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS CHAVANOZ/ANTHON



L'année 2022 va bientôt se terminer, mais la COVID est toujours là et bien là, avec une petite accalmie pendant l'été. Tout en respectant «les gestes barrières», cela nous a permis d'emmener les élèves de CM² des groupes scolaires de St Exupéry et Commandant Cousteau, visiter «le Mémorial des enfants juifs» à Izieu pour ne pas oublier cette tragédie. Le 6 avril 1944, les soldats allemands, sur les ordres de Barbie, chef de la gestapo de Lyon, 44 enfants juifs ont été arrêtés, déportés et assassinés avec leur personnel d'encadrement. Le 11 septembre 1944 un bombardier américain B25 a été victime d'un crash sur le mont d'Annoisin avec 15 aviateurs à bord, tous ont perdu la vie. Tous les deux ans, «l'association des amis de la Chapelle de Leyrieu», organise une cérémonie en honneur des victimes du crash. Cette année, à cette occasion, la famille de l'opérateur radio James Lee, qui a perdu la vie

avec 14 de ses compagnons d'arme le 11 septembre 1944, était présente. Une délégation des membres de notre Amicale était présente à cette cérémonie avec notre drapeau. Pour les manifestations officielles, au monument aux morts, comme l'année précédente, seulement Monsieur le Maire et quelques Anciens Combattants ont pu déposer une gerbe de fleurs pour honorer et ne pas oublier tous les soldats morts pour la France dans différents conflits. Seul, le 11 novembre 2022 a échappé à l'interdiction de regroupement. Un grand nombre de Chavanoziennes et Chavanoziens sont venus assister à cette cé-



réunion, autour des élus, des Anciens Combattants, des portes drapeaux ainsi que les nombreux enfants des écoles de Saint Exupéry et de Commandant Cousteau qui ont lu des poèmes, avec fierté.

Pour terminer la cérémonie Monsieur le Maire Roger Davrieux a remercié tous les participants à cette cérémonie: les élus du canton, la gendarmerie, les pompiers, les enfants des écoles et leurs professeurs, les musiciens de la Tignolane, les Anciens Combattants et tous les Chavanoziens présents.

Les Anciens Combattants garderont un très mauvais souvenir de ces années, qui auront endeuillé plusieurs familles de Chavanoz, auxquelles nous exprimons notre plus vive sympathie. Nous aurons aussi un témoignage de reconnaissance à l'égard de tous les professionnels de santé qui font preuve de courage et de dévouement. Nous remercions Monsieur le Maire Roger Davrieux et son conseil municipal pour leur soutien et leur disponibilité tout au long de l'année.

A tous les habitants de Chavanoz, nous présentons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2023.

André PERIOL,
président

MISSION LOCALE NORD ISÈRE



La Mission Locale soutient les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle et les guide vers l'autonomie.

Accompagnement gratuit

Jeunes 16-25 ans

EMPLOI
ORIENTATION
FORMATION
ALTERNANCE
MOBILITÉ
SANTÉ
LOGEMENT
AUTONOMIE
COACHING...

Ma Mission Locale

Une seule adresse pour tous mes projets

À Crémieu
Place du 8 mai 1945
Maison Mestrallet
(1er étage)
04 74 27 36 10
contact@mini.fr

Ouvert du lundi au vendredi
8 h 00 - 12 h 30 / 13 h 15 - 17 h 30
Fermeture au public le jeudi après-midi

Permanences à :
• Chavanaz
• Tignieu-Jamezieu

**LA MISSION
LOCALE NORD-
ISÈRE EST UNE
ASSOCIATION LOI
1901, MEMBRE DU
SERVICE PUBLIC
DE L'EMPLOI (SPE)
QUI S'INSCRIT
DANS UN RÉSEAU
NATIONAL
COMPTANT
436 STRUCTURES.**

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, vous n'êtes pas en formation, vous n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire, vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas... La Mission Locale peut vous aider.

Vous connaissez un jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour accéder à l'autonomie... La Mission Locale peut l'aider.

Financée par l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les communes du Nord Isère, elle est présente sur l'ensemble du territoire nord-isérois.

Son objectif principal est de soutenir les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, peu ou pas qualifiés, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale et les guider vers l'autonomie.

Depuis 40 ans, les missions locales ont développé un accompagnement global en direction des jeunes. Elles traitent ainsi l'ensemble des freins à l'autonomie : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Cette approche globale est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'entrée dans la vie active.

Les conseillers Mission Locale peuvent mobiliser différents dispositifs afin de faire avancer le jeune dans son parcours, le Contrat d'Engagement Jeunes, mis en place par l'État en mars dernier est l'un d'eux.

Les jeunes de votre commune doivent s'adresser à l'antenne de Crémieu (avec des permanences dans les communes de Chavanaz et Tignieu-Jamezieu).

Depuis plusieurs mois, la Mission Locale pilote l'action RÉFLEX qui propose des escales dans les communes afin de rencontrer les jeunes sans emploi, sans formation ou en décrochage scolaire et non mobiles. Cette opération menée avec le Groupe Osez, le PoPS et Wimoov, 3 partenaires possédant une expertise et des champs d'intervention complémentaires, permet de proposer une offre de proximité et ainsi, de renforcer la présence de ces structures sur le territoire.

Plus d'informations :

https://linktr.ee/ReFLEX_Equipe_Jeunes

N'hésitez pas à nous contacter



A.B.C.

L'Amicale des Bons Collectionneurs de l'agglomération compte moins d'une trentaine d'adhérents.

Son but est de développer le goût des collectionneurs en facilitant les échanges entre adhérents, en leur apportant un maximum d'avantages et également de conseiller les jeunes qui désirent collectionner. L'Amicale accueille des philatélistes et numismates ainsi que plusieurs collectionneurs de muselets, étiquettes de vin, stylos, partitions, couteaux, fèves et autres objets. Depuis quelques années, l'A.B.C. travaille en partenariat avec les amicales de Genas-Chassieu et de Meyzieu afin d'élargir les possibilités d'échanges de toutes sortes. Des expositions sont régulièrement présentées dans l'agglomération, la prochaine à Pont de Chérucy en octobre 2023. Depuis 2 ans les réunions ont lieu toute l'année même en été.



PERMANENCES

salle Roger Planet, place de l'Eglise à Pont de Chérucy, le 1^{er} dimanche de 10h à 12h et le 3^{ème} vendredi de 15h à 17h de chaque mois.

BUREAU

Présidente :
Catherine NOZIÈRES
Vice-présidente :
Yvonne SEILLET
Trésorier :
Robert BRUN

CLASSES

56/57



Après deux années de sommeil dû au Covid notre amicale a repris ses activités cette année avec deux sorties très appréciées par nos adhérents : l'une de deux jours en Camargue et l'autre d'une petite semaine en Espagne. D'autre part notre barbecue de juin perturbé

par la pluie s'est déroulé dans de bonnes conditions. Nous regrettons cependant le décès de quelques adhérents et pensons à leurs familles. Nous souhaitons un prompt rétablissement à nos adhérents malades et espérons que nous passerons encore d'excellents moments.

GROUPE OSEZ

DEPUIS PLUS DE 25 ANS, LE GROUPE OSEZ EST AU SERVICE DES HABITANTS

Un accompagnement vers et dans l'emploi.

Le Groupe OSEZ accompagne, forme et favorise l'accès à un emploi local pour les personnes en recherche d'emploi. Il propose un parcours personnalisé pour une durée de 2 ans maximum pour reprendre confiance en soi et mieux appréhender le monde du travail.

Nos équipes proposent :

- un suivi individualisé
- une aide à la définition du projet professionnel
- des missions de travail pour développer des savoir-faire métiers

- des ateliers et des formations
- un soutien à la résolution des problématiques sociales (mobilité, garde d'enfants, accès au numérique, logement, santé ...)

En 2021, le Groupe a accompagné 882 personnes vers l'emploi et a permis à 587 salariés d'intégrer un parcours professionnel dans l'une de ses structures.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez votre agence de proximité OSEZ située à Crémieu au

☎ 04 37 05 02 68

🌐 cremieu@groupe-osez.fr



Comme des poissons dans l'eau

Voilà maintenant un an que notre MAM Comme des poissons dans l'eau a vu le jour pour notre plus grande fierté.

Entre activités d'éveils, activités manuelles, promenades, séance de gym etc. les enfants ne s'ennuient pas : à la MAM on s'amuse, on apprend, on grandit pour le plus grand bonheur des grands et des petits.

**Constance Burnichon et
Oriane Desseux**



GALI

Ciel Couleurs Amitié

BUREAU

Présidente :

Monique DREVON

Vice-président :

Didier COURANT

Vice-Présidente :

Flore GRAS

Secrétaire :

Armelle LUBINS

Secrétaire Adjointe :

Véronique TUNESI

Trésorière :

Anne-Marie GRANDJEAN

Trésorier adjoint :

Louis SALVAT

Membre Honoraire :

Maryvonne BERTELOOT

Notre Association, à but humanitaire, se décline en 3 pôles d'activités :

POLE EPICERIE

Epicierie sociale

Nous venons en aide aux personnes en difficultés habitant notre canton.

Nous proposons :

- un accompagnement social et budgétaire par notre conseillère en économie sociale et familiale,
- l'accès à notre épicerie pour acheter des produits à prix réduits,
- une écoute, un accueil convivial et respectueux par nos bénévoles,
- des ateliers de bien-être (sophrologie, pilate...) et de thématiques diverses (cuisine, confection différents produits...)

Epicierie solidaire

Nous proposons aussi à tous ceux qui souhaitent être soli-

naires de notre action d'adhérer à l'association et d'acheter des paniers de légumes bios et des produits du terroir, en partenariat avec des producteurs locaux, privilégiant ainsi les circuits courts d'approvisionnement.

Epicierie sociale et solidaire :

Maison des Solidarités
23 bis, boulevard Verna
Tignieu-Jameyzieu

☎ 04 78 32 50 81

L'épicierie est ouverte :

les lundis de 10h à 12h et de 14h à 17h, les mardis de 13h30 à 17 h, les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 17h, les jeudis de 14h à 17h.

POLE JARDIN

Jardin «Terre de vie»

15 rue du repos
Tignieu-Jameyzieu

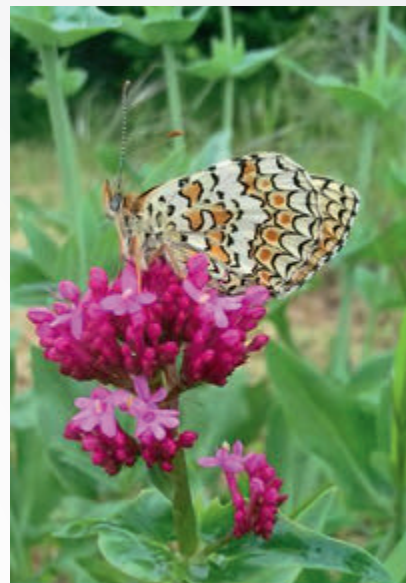
Après avoir été un jardin d'insertion, il est actuellement cultivé de manière bio par des bénévoles résolus à récolter fruits et légumes de qualité, vendus à moindre coût aux bénéficiaires de l'épicerie sociale et solidaire.

C'est un lieu d'accueil ponctuel, d'animation pour des enfants en âge scolaire, pour la découverte de la flore, des cultures et des gestes éco-citoyens de protection de la nature.

Le Jardin des Senteurs

20 avenue de l'Europe
Chavanoz

L'équipe de jardiniers, devenue autonome au cours de l'année 2022, poursuit ses activités de jardinage et sa participation aux événements organisés sur le quartier (cinéma en plein air,



barbecue...) Dorénavant, Gali n'assure plus la gestion et l'animation de cette action.

POLE COUTURE

Des cours de couture sont organisés dans le cadre du Contrat de Ville à Chavanoz. Ils rencontrent un franc succès auprès des habitantes qui font preuve de persévérance et de ponctualité dans leur apprentissage et développent, entre autres, les valeurs de partage et entraide. Cette action sera reconduite en 2023.

Notre Association est reconnue d'intérêt général, elle peut à ce titre, émettre des reçus fiscaux qui ouvrent droit à une réduction d'impôt pour les donateurs. GALI s'inscrit résolument dans un projet d'aide des différents publics qu'elle accueille par ses missions d'accompagnement et de soutien social.

Si vous aimez jardiner, si vous désirez vous investir dans nos nouveaux projets

Devenez bénévole !

✉ galicca38@gmail.com

OASIS D'AMOUR

2020 fut pour OASIS D'AMOUR, «l'année de tous les défis» suite à la crise de la Covid-19 et aux confinements successifs.

2021 fut «l'année de tous les imprévus». En effet, nous avons eu à faire face à des difficultés imprévues :

- une diminution du montant du panier moyen des bénéficiaires devant faire encore plus attention à leur budget qu'en 2020 ;
- une forte diminution des dons de produits frais par les grandes surfaces, qui ont vendu ces produits jusqu'à la date du jour ;
- une forte hausse des frais de fonctionnement (énergie, essence, ...) ;
- une baisse significative des dons privés et publics ;
- une forte augmentation de l'aide apportée aux orphelins situés dans des pays en crise.

Tout cela a bien évidemment lourdement impacté le fonctionnement et le budget de l'association. Cependant, cela

199
FAMILLES
BÉNÉFICIAIRES
CHAVANOZ

n'a pas réussi à décourager l'équipe des salariés et des bénévoles présents sur Oasis d'Amour Isère.

Les mots d'ordre généraux furent : mobilisation, compassion, empathie, écoute et soutien envers chaque personne franchissant le seuil des épicerie sociales et solidaires Oasis d'Amour. Et Oasis d'Amour Isère a réussi grâce à l'engagement de l'équipe de salariés et de bénévoles, des partenaires publics et privés et de la bienveillance de tous au quotidien ! Ce sont 199 familles bénéficiaires chavanoziennes et des alentours, nouvelles et anciennes, qui ont été accueillies tout au long de l'année 2021.



LYON CRÉMIEU PARFER

MON TRAM, J'EN AI BESOIN !

La réalisation du prolongement de la ligne T3 du tramway de Meyzieu ZI jusqu'à Crémieu, sur l'ancien chemin de fer de l'Est lyonnais (CFEL), est en projet depuis plusieurs décennies et a fait l'objet de plusieurs études de faisabilité.

Un vieux serpent de mer, direz-vous... pour autant les prochains mois seront décisifs.

2023, année charnière : c'est en effet au cours du 1^{er} trimestre que l'Etat et la Région Auvergne Rhône-Alpes devront décider d'inscrire ou non le tram de l'est lyonnais dans les projets communs à horizon 2027 (CPEP- volet mobilité).

Il faut savoir que nous sommes en « concurrence » avec d'autres projets régionaux.

Or nos atouts sont nombreux : un bassin de vie de plus de 110 000 habitants, toujours en croissance, une demande forte

des ménages pour une offre de transports publics attractive et de qualité (dans la perspective d'une diminution du recours à la voiture), un accès à l'emploi facilité par le renforcement des solutions de mobilité, une emprise foncière préservée tout le long du tracé de l'ancien CFEL, un patrimoine naturel et touristique riche et varié à partager...

Et les enjeux bien identifiés : réduction des polluants et gaz à effet de serre pour lutter contre la pollution de l'air et le réchauffement climatique, préservation du pouvoir d'achat des familles (pour le travail, les études, les loisirs), poursuite de la dynamique économique et démographique, développement d'un tourisme durable... Les arguments ne manquent pas pour que la mobilité sur notre territoire devienne (enfin) un sujet prioritaire. Alors que de nombreux élus locaux s'activent dans ce sens, la Région, quant à elle, ne s'est toujours pas prononcée.


Pour cette raison, les conseils


municipaux des communautés de communes Lysed et Balcons du Dauphiné sont appelés à voter une motion portée par notre association demandant le respect des engagements pris lors du Comité de pilotage du 6 mai 2021, à savoir le choix du TRAMWAY, l'implantation de 6 gares sur le parcours Meyzieu ZI-Crémieu pour une mise en service en 2027-2028.


QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

Nous apporter votre soutien en vous manifestant auprès des élus du territoire, auprès du référent de notre association désigné par les mairies, ambassadeur de notre association au plus près de vos préoccupations.

**Restez mobilisé !
Et rejoignez-nous lors d'actions collectives.**

 <http://lyon-cremieu-parfer.fr>

 lcparfer@gmail.com

 @ParferLC Fb : @LCPARFER



LO PARVI

PAILLAGE AU JARDIN.

A l'heure des changements climatiques, périodes caniculaires ou orages violents, le paillage se révèle être une très bonne technique pour maintenir, voire améliorer la qualité de son sol et donc la vie des plantes.

Et dans la nature ?

Une observation même rapide des sols « naturels » confirme que la grande majorité sont recouverts de végétation. Echappent à cette règle, les déserts et les rives des fleuves suite à des crues, mais les limons déposés sont eux aussi rapidement colonisés par une végétation adaptée.

La technique du paillage s'inspire donc de ce qui existe dans la nature : protéger les sols par une couverture végétale.

Le paillage : pourquoi ?

La couverture végétale a plusieurs fonctions ; elle protège le sol de l'effet mécanique des gouttes d'eau, ce tassement du sol (appelé aussi batance) peut nuire notamment à la germination des graines. A l'inverse, cette couverture végétale permet de diminuer l'évaporation lors des fortes chaleurs et donc, de réduire les besoins d'arrosage en les rendant plus efficaces.

Enfin, et ce n'est pas un moindre intérêt, le paillage permet de limiter le développement des herbes indésirables, limitant fortement le désherbage.

Le paillage : avec quoi ?

De nombreuses matières sont adaptées au paillage mais le plus simple est d'utiliser ce qui se trouve sur place. Les tontes



de gazon peuvent faire l'affaire en prenant la précaution de ne pas l'étaler en couche trop épaisse lorsqu'il vient d'être coupé ou alors de le faire sécher préalablement. Les feuilles mortes sont aussi toutes indiquées. Il n'est pas trop compliqué de trouver des bottes de paille auprès d'un agriculteur local. Attention, dans ces trois cas, et notamment au potager, il faut veiller à ne pas enfouir une trop grande quantité. Riche en cellulose, cette couverture (paille et feuilles mortes) mobilisera de l'azote au détriment de vos légumes. Il est préférable de ramasser ce paillage et de le disposer au pied des arbres ou dans les massifs.

Si vous souhaitez réaliser des allées non herbées, vous pouvez déposer du carton (marron, sans encres de préférence) et par-dessus un broyat de ligneux. Il existe aussi des matériaux spécialement destinés au paillage en jardinerie.

Le paillage : comment ?

Pour garantir son effet, le paillage doit être suffisant, il faut compter une dizaine de centimètres de matériaux pour herbe, paille ou feuilles mortes, deux ou trois dans le cas d'un broyat de branchages. Pour faciliter l'arrosage, un goutte à goutte permet d'arroser sous la couche de paillage, en

contact direct avec le sol. Il faut privilégier les gouttes à gouttes avec goutteurs intégrés tous les 30 centimètres plutôt que les tuyaux microporeux qui se colmatent très rapidement.

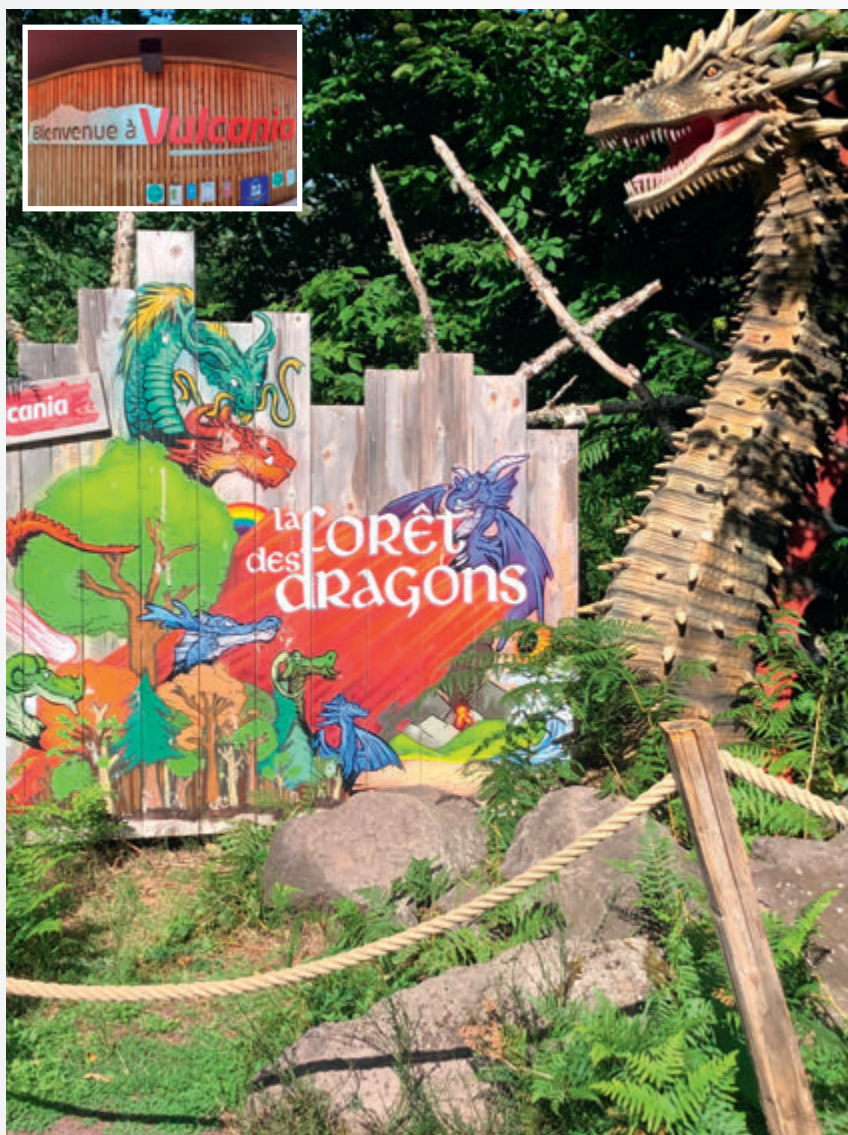
Quelques inconvénients...

Tout n'est pas parfait avec le paillage. Fraîcheur, humidité et nourriture, le paillage constitue pour les limaces un petit paradis. Il faut donc veiller à ce que leur population reste compatible avec vos activités jardinières, sinon il faudra sévir ! Heureusement, le métaldéhyde, très toxique pour la faune sauvage, est interdit depuis janvier 2019. Le phosphate de fer, assez efficace et autorisé en agriculture biologique, serait néfaste aux vers de terre en cas de fort dosage. Une fine couche de cendre, des pièges à bière confectionnés avec des bouteilles de lait sont aussi une bonne protection. Evidemment, le paillage n'est pas possible partout, notamment lors des semis mais aussi lorsque les plantes cultivées demandent un buttage régulier.

Préservation du sol, économie d'eau, diminution du temps passé au désherbage, le paillage est une technique à tester de toute urgence au jardin !

**La commission jardin
et biodiversité - Lo Parvi.**

GRAINES DE COUSTEAU



L'Association « Graines de Cousteau » est composée d'une équipe de parents bénévoles, rattachée à l'Ecole Commandant Cousteau de Chavanoz.

L'association a pour but d'assurer la participation au financement des sorties scolaires et animations diverses.

Pendant l'année, de nombreuses ventes sont organisées de façon à pouvoir assurer le meilleur soutien financier pos-

sible aux enfants, et leur permettre ainsi de faire de nombreuses activités.

Voici le planning pour l'année 2022-2023 :

- vendredi 21 octobre 2022 : vente de gâteaux au chocolat, crêpes
- vendredi 16 décembre 2022 : spécialités du monde
- vendredi 3 février 2023 : vente de crêpes, gaufres, bugnes
- vendredi 23 avril 2023 : vente sucré, salé

L'association « Graines de Cousteau » a dans le cadre de la programmation du contrat de ville, accompagné des enfants du secteur au parc d'attraction Vulcania, le 10 septembre 2022.

Il s'agit donc de 41 enfants, âgés entre 8 et 14 ans accompagnés de 11 adultes qui ont pu vivre une expérience unique dans un parc d'attraction pédagogique et ludique. Une journée réussie qui a fait le bonheur des petits mais aussi des plus grands !

Cette sortie a pu s'organiser grâce aux différentes manifestations des bénévoles, Monsieur le maire et le service politique de la ville.

Depuis deux ans déjà, un atelier lecture écriture est mis en place les mercredis après-midi, avec des petits groupes d'enfants. Il est naturellement renouvelé cette année scolaire, avec de nombreuses activités, et sorties prévues à la bibliothèque de Chavanoz.

✉ grainesdecousteau@gmail.com

BUREAU

Président :

Saad BENSADDEK

Vice-Présidente :

Djamila HAMIDI

Trésorier :

Faesel GHAROUAT

Vice Trésorière :

Moufida GHAROUAT

Secrétaire :

Touria EL HASNAOUI

Membres Actifs :

Ourida BENAÏSSA

Fatima BELKAIBECH

L'UNIVERS DES ENFANTS



L'Univers Des Enfants est une association de parents bénévoles qui se mobilisent pour permettre le financement de projets ou de matériel pour l'école maternelle et élémentaire des 5 Chemins.

- En décembre 2021, tous les élèves de l'école ont profité d'un spectacle au Petit Théâtre, offert par l'association pour Noël.

Les élèves de maternelle ont assisté à un spectacle d'ombres chinoises de la compagnie Houp n'co. Les élèves d'élémentaire ont pu admirer les prouesses d'un jongleur de la compagnie "A balles et bulles". Comme chaque année, le Père Noël est venu faire sa visite aux élèves et offrir à chacun un livre et des friandises, ainsi que des jeux pour les classes.

- Le dimanche 6 mars, environ 250 personnes sont venues tenter leur chance lors du premier loto organisé par l'Univers des Enfants : un beau succès pour l'association et un bel après-midi pour tous !

- Le dimanche 5 juin, plus de 150 exposants ont bravé une météo incertaine pour venir à notre vide-greniers, nous les remercions pour leur participation.

- Le vendredi 24 juin, a eu lieu la kermesse de l'école. Après plusieurs années difficiles, entre canicule et COVID, les enfants étaient heureux de pouvoir présenter une danse devant leurs parents et de tenter leur chance sur les différents stands. Un lâcher de ballons (biodégradables) est venu clôturer cette belle journée.

Ces différentes manifestations, ainsi que des ventes de sapins de Noël et de galettes des rois, ont permis à l'association de faire quelques bénéfices. Grâce à eux, nous avons financé les sorties scolaires de fin d'année, le projet d'une partie de l'école avec la ferme Briska, les

cadeaux de fin d'année pour les élèves de Grande Section et de CM2.

MANIFESTATIONS À VENIR EN 2023

Pour l'année 2023, nous vous donnons rendez-vous le **samedi 25 février**, à la salle des Contamines, pour une **Boum Carnaval** : venez déguisés !

Enfin, nous finirons l'année scolaire sur une note festive, avec la **kermesse** qui aura lieu le **vendredi 23 juin**.

Alors, à vos agendas !

Remerciements :

L'association tient à remercier les autres parents et les bénévoles qui les aident durant les manifestations, ainsi que le comité des fêtes et les services techniques pour leur soutien.

Nous remercions aussi, M. Davrieux, Maire de Chavanoz, le Conseil Général, le Petit Théâtre, Madame Brunet, directrice de l'école des 5 Chemins et l'ensemble des enseignantes pour leur soutien tout au long de l'année.

BUREAU

Présidente :

Aurélié DORCHE

Vice-présidente :

Marjorie COMTE

Trésorière :

Coralie THÉVENON

Trésorière adjointe :

Aurélié NESME

Secrétaire :

Sabine COLIN

Secrétaire adjointe :

Delphine ROUCHON

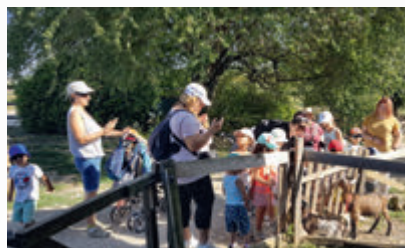
LA MAISON DES P'TITS LUTINS

L'association « La Maison des P'tits Lutins » est avant tout un lieu de rencontres. Entre bambins, qui s'amuse, se découvrent, se lient d'amitié. Entre assistantes maternelles, qui partagent leurs pratiques professionnelles et leurs expériences du quotidien.

Les lundis et mardis matins sont ainsi très riches pour les uns comme pour les autres. Riches en rires, en joies, en émotions, et bien d'autres choses ! Ces moments de partage ne pourraient exister sans le soutien

de la municipalité, que nous tenons à remercier vivement pour l'aide qu'elle nous apporte depuis bientôt dix ans.

Contact, information
✉ maisonlutins@aol.fr



COMITÉ DES FÊTES

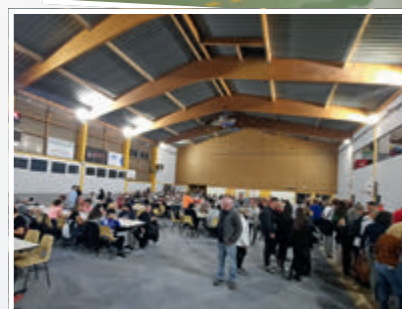
Après deux ans compliqués suite à la pandémie, le Comité des Fêtes et son nouveau bureau ont été heureux de vous retrouver et de vous proposer diverses animations. Les deux soirées théâtre ont vu une salle comble. La marche de printemps planifiée un samedi n'a pas eu le succès escompté. On déplore aussi le manque d'inscriptions pour le concours de pétanque familial mais tous les participants ont permis que la manifestation soit réussie. La marche nocturne d'octobre accompagnée de ses soupes maisons a été fortement appréciée par les 400 personnes inscrites.

Nous espérons avoir réussi à vous divertir comme espéré.

L'équipe du Comité des Fêtes vous remercie pour votre participation et espère vous voir encore plus nombreux l'année prochaine.

Le comité des fêtes est toujours à la recherche de bénévoles. Si vous souhaitez nous aider, n'hésitez pas à nous écrire à

✉ cf.chavanoz@gmail.com.



LE SOU DES ÉCOLES SAINT EXUPÉRY

Le 2 juillet 2021 a eu lieu la fête de fin d'année dans la salle des contaminés à cause du temps incertain, animée par divers stands et un beau spectacle.

Le sou des écoles a pu offrir également un livre aux enfants ainsi qu'une calculatrice aux élèves de cm² pour leur passage en 6^{ème}.

Un nouveau bureau a été élu pour cette nouvelle année scolaire le 23 septembre 2022.

BUREAU

Présidente :

Sophie DOUBLIER

Vice-présidente :

Fanny ALLÉGRET

Secrétaire :

Stéphanie BERGERON

Vice-secrétaire :

Juliette CHRISTEL

Trésorière :

Séverine BÉRAUD

Vice-trésorière :

Laetitia GASPARD

Responsables communication :

Cindy ROBLOT, Virginie GIL

Le sou des écoles St Exupéry est une association à but non lucratif qui regroupe des parents d'élèves bénévoles, dynamiques qui donnent de leur temps pour organiser des événements dans une ambiance conviviale et sympathique.

Le but principal de cette association est de donner des moyens financiers supplémentaires aux enseignantes, pour qu'elles puissent réaliser leur projet pour l'année scolaire.

Aide pour le financement de



mais pas seulement, vous êtes tous les bienvenus.

Pour que chaque habitant du secteur de notre école puisse bénéficier des ventes du sou, nous distribuons des catalogues dans les boîtes aux lettres. (ventes de sapins, chocolats, produits régionaux, fleurs...) Nous vous remercions pour votre générosité et vos encouragements.

Grâce à votre participation, le père Noël du sou a pu offrir un spectacle et des cadeaux pour les enfants, il reviendra cette année.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés pour nos événements.

NOTRE ÉQUIPE SE CONSACRE DÉJÀ AUX FUTURES MANIFESTATIONS

31 octobre 2022 : halloween, salle des Contaminés

6 décembre 2022 : vente de Noël, sur le parking de l'école Saint Exupéry

16 décembre 2022 : tombola de Noël, salle Marguet

13 mars 2023 : animation « surprise », salle des Contaminés

14 mai 2023 : concours de pétanque, château des Panettes

30 juin 2023 : Kermesse, Parc du PetitThéâtre

A très vite,
l'équipe du sou

Vous pouvez nous suivre sur facebook via le site du sou des écoles ST Exupéry de Chavanoz.

Pour tous renseignements :

📧 soudesecolesstexupery@gmail.com

AMICALE BOULES



L'année 2022 a été synonyme de reprise pour notre association.

Nous disposons désormais d'un magnifique local sur les jeux de boules. Ce projet s'est concrétisé en 2020 et les années Covid ne nous ont pas permis d'en faire profiter nos adhérents. Nous avons enfin pu nous rattraper.

Nous avons annulé notre concours de coinche initialement prévu le 12 février 2022 car les conditions sanitaires ne permettaient pas encore la tenue d'un tel évènement.

La vente de cochonnaille a pu se dérouler le 12 mars 2022 au clos Louis Condro, dans notre local. Pour ce premier moment de convivialité après 2 années blanches, nous étions impatients de pouvoir tous vous retrouver, adhérents ou amis, et vous avez été nombreux au rendez-vous.

Quatre challenges ont été organisés sur le Clos Louis

Condro où boulistes amateurs et confirmés se sont affrontés avec fair-play et toujours dans la bonne humeur.



AU PROGRAMME POUR L'ANNÉE PROCHAINE :

11 février 2023 : concours de coinche (salle des Contamines)

18 mars 2023 : vente de cochonnaille (Clos Louis Condro)

13 mai 2023 : challenge le Prieuré (Clos Louis Condro)

17 juin 2023 : challenge des étoiles (Clos Louis Condro)

8 juillet 2023 (à confirmer) : challenge de la municipalité (Clos Louis Condro)

9 septembre 2023 : challenge de l'Amicale (Clos Louis Condro)

L'Amicale Boules vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2023 avec plein de moments de bonheur, de partage et de convivialité.

Le Bureau

AMIS CHEMINS 38


Après une année 2020 impactée par la crise de la Covid, la saison 2021-2022 a été marquée pour l'association par une forte reprise de son activité.

Ouverte à toutes et à tous, c'est un moment de rencontre et d'amitié permettant de découvrir de jolis paysages et de nouveaux chemins. Les membres de l'association se retrouvent chaque semaine, suivant un programme établi par des animateurs bénévoles, tous les mardis après-midi à 13h ou journée entière pour marcher sur différents secteurs proches de la commune de Chavanoz, voire plus loin. En période estivale des séjours ou refuges, avec hébergement en gîte



sont organisés pour découvrir d'autres terroirs. Un planning de tous les projets se retrouve sur le site «amis-chemins-38» C'est plus de 60 adhérents qui ont rejoint le club, de tous milieux et de tous horizons

Si vous souhaitez rejoindre notre association ou vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter par le biais de notre site :

 amis-chemins-38

COMPAGNIE LE VOYAGEUR

Toutes les mesures sanitaires qui nous avaient éloignés de la « scène » pendant presque deux ans, ont heureusement disparu en 2022. Nous avons enfin pu reprendre nos répétitions dans des conditions normales.


Il y a en effet des «Années comme ça» mais aussi «des jours comme ça !» et c'est justement le nom de la pièce que nous avons jouée les 8 et 9 avril 2022 au Petit Théâtre de Chavanoz.

«Y a des jours comme ça !» est une comédie policière à suspense qui a su tenir en haleine,

tous les spectateurs, du début jusqu'à la fin de la pièce.

En 2023 nous essaierons de jouer cette comédie dans d'autres théâtres ou salles qui voudront bien nous accueillir, et nous avons le projet d'une pièce pour jeune public. Une nouveauté pour notre troupe, qui ne reste jamais sur ses acquis et cherche en permanence à explorer de « nouvelles voies ».

N'hésitez pas à consulter le site internet du Petit Théâtre :

 www.petittheatre.com pour toutes réservations et in-

formation complémentaire sur nos représentations.

Merci à vous public pour votre soutien et votre présence !

La Compagnie Le Voyageur



LES AMIS DES ARTS



Enfin... nous venons de réintégrer nos locaux au 1^{er} étage du Château Grammont. C'est un vrai plaisir et cela va nous permettre de reprendre une activité plus dynamique.

• En 2022, nous avons mis en place un jeudi par mois un après-midi "Découverte" animé par Claude GOUBEAUX, où nous avons abordé diverses techniques. Ce sont des bons moments de partage et d'amusement.

• En avril, nous avons proposé un stage d'aquarelle animé par l'aquarelliste lyonnais Francis CORDINA. Il s'est déroulé sur un week-end, dans la bonne humeur. Ce fut riche d'enseignement et de découverte, les participantes sont reparties très satisfaites avec une œuvre assez réussie.

• En 2023 nous proposerons des stages de pastel, aquarelle ou peinture à l'huile. Il n'est pas obligatoire d'être adhérent à l'association pour participer, nos stages et ateliers animés sont ouverts à tous.

Depuis début novembre, ouverture d'un atelier de peinture à l'huile destiné aux enfants.

Lieu : château Grammont le mercredi :14h15 - 16h15.

Coût : 10,00 € par mois plus adhésion annuelle à l'association.

Inscriptions :

Jean-Pierre DEBRAY

☎ 06 61 53 57 30

Chantal COURAND

☎ 06 81 27 48 45.

Permanence :

jeudis de 15h00 à 18h00

vendredis à partir de 17h00 atelier libre.

Nous proposons à tous les amateurs, aux personnes qui aimeraient peindre mais n'osent pas se lancer seules, à ceux qui peignent et qui aimeraient partager avec d'autres leur expérience, de nous rejoindre.

Pour nous joindre :

✉ amisarts.pont@free.fr

Visitez notre site :

🌐 www.amisdesarts.38.com

La Présidente :

Chantal COURAND

TROUPE L'ENTRACTE

LA SAISON PASSÉE A ÉTÉ UNE BELLE RÉUSSITE POUR LA TROUPE !

En interprétant une pièce de Laurent Baffie " Sexe, magouilles et culture générale" les comédiens ont surpris leurs spectateurs. En effet, la pièce se jouait sur scène et au milieu des gradins ! Un échange, une participation active tout au long du scénario qui nous a permis de nous retrouver avec notre public habituel et de charmer un nouveau public ! Nous avons eu le plaisir de jouer face à des fauteuils bien remplis !

Merci pour votre fidélité !

L'année a été aussi malheureusement marquée par le décès de Joseph Bourgeois, fondateur de la troupe avec sa femme Josette. Nous sommes donc désormais les héritiers de leur talent, leur implication et leur volonté de faire rire et donner du plaisir !

Pour cette saison Lionel VINCENT met en scène une nouvelle pièce de Laurent Baffie " les Bonobos" : Alex est aveugle, Dani est sourd et Ben est muet, les trois hommes incarnent à eux trois les 3 singes de la sagesse en humain et cela depuis leur plus tendre enfance.



Afin d'être sûr d'avoir des rapports avec des femmes, les trois hommes se contentaient d'aller voir des prostituées, ce qui était la manière la plus facile pour eux, puisqu'il leur était impossible de séduire de vraies femmes avec leur handicap. Mais s'en est assez !

Alex monte un stratagème pour que les 3 amis fassent disparaître leurs handicaps respectifs et enfin charmer !

Une comédie délirante ou suspense, provocations et rires se mélangent avec brio ! Du grand Baffie !

Rendez vous les 17,18 et 19 mars 2023 !



STREET RULLZ

Après deux années très compliquées suite au COVID19 pour notre structure et nos adhérents, c'est avec une immense joie que nous avons terminé notre saison sportive 2021-2022 sur des résultats plus que positifs.

Lors des championnats de France de BOXE THAI qui se sont déroulés à Paris le weekend du 21 et 22 mai 2022, sur trois participants nous avons remporté deux titres de champion de France amateur.



Champion de France :

EL HADRI Youssouf en catégorie Benjamin – 52 kg
METLOUS Jalil en catégorie Junior – 77kg

Lors des championnats de France de JIU JITSU BRESILIEN qui se sont déroulés à Paris le weekend du 18 et 19 juin 2022, sur six participants nous avons remportés 2 titres de champion de France et trois titres de vice-champion de France.

Champion de France :

DEMBELE Tahéry en catégorie Juvenil – ceinture blanche – (-56 kg)

CASTEL Julien en catégorie MASTER 1 – ceinture blanche – (-82,30 kg)

Vice-Champion de France :

PUECH Oz en catégorie Juvenil ceinture blanche – (-64kg)
AUBE Mickael en catégorie



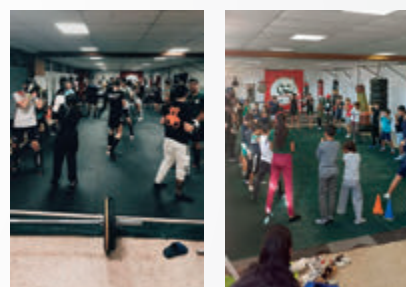
MASTER 1 – ceinture bleue – (-94,30 kg)

ELONG KOME Daniel en catégorie MASTER 3 – ceinture bleue – (- 76 kg)

Ces résultats sont le fruit d'un travail appliqué, d'une détermination et d'une force mentale de la part de nos adhérents et de notre coach Aguibou DEMBELE.

Nous espérons que l'année à venir sera encore plus belle, et que nos partenaires seront un soutien pour nos futurs challenges et que de nombreux jeunes de nos communes nous rejoignent afin de promouvoir nos disciplines au niveau départemental, régional et national.

Nous espérons que par ces résultats et par notre travail, de nombreux jeunes pourront



trouver leur voie, réussir et évoluer par le biais du sport.

EN CE DÉBUT DE SAISON 2022 -2023 C'EST 150 ADHÉRENTS

Disciplines proposées:

- Boxe thaï éducative pour 5 10 ans
 - Boxe thaï amateur et compétition pour les 11 16 ans
 - Boxe thaï amateur et compétition pour les +16 ans
 - Jiu jitsu brésilien et grappling pour enfant à partir de 5 ans et adultes
 - Des cours de cardio/ remise en forme dédiés uniquement aux femmes.
- N'hésiter pas à me contacter pour plus d'informations.

SOPCC SKI

BUREAU

Président :
Gilles KOTLIAR,
Secrétaire :
Jean-Baptiste ARNOULT,
Trésorière :
Muriel BERTHIER
Liliane et Dominique
BAUER, Chantal COEYTAUX

Sortie Marcheur (pas de forfait de ski) : 22€

Sortie Journée adulte (non-adhérent) : 50€

Adhésion au SOPCC Ski : 20€

Avantage adhérents : votre carte nominative et ses tarifs forfaits individuels préférentiels dans de nombreuses stations,

Renseignements complémentaires :

☎ 04 78 32 09 65

pendant nos permanences, du 1 décembre 2022 au 15 avril 2023, les mercredis soir de 18h30 à 20h, à l'Espace Pontois de Pont De Chérury.

Nous sommes visibles sur

🌐 <https://sopcc-ski.fr/index.php/fr/> et <https://www.facebook.com/sopccski>.



La pratique de votre sport préféré à prix doux et dans une ambiance conviviale sont les engagements du SOPCC SKI. Le SOPCC SKI est un club familial des plus attrayants du Nord-Isère membre de la FFS.

Économisez carburant, péage d'autoroute, fatigue au volant et laissez-vous transporter pour un tarif moins cher que le forfait ski en station.

Nos tarifs comprennent le transport en car de tourisme, votre forfait individuel de ski à la journée (hors assurance, hors matériel)

Le SOPCC Ski ne donne pas de cours de ski, ski sans encadrement, ski libre à la journée.

Sortie Journée adulte : 40€ (5 euros déduits lors de votre première sortie en car)

Sortie Journée jeune (-16 ans) : 38€ (5 euros déduits lors de votre première sortie en car)



Ce fut l'année du changement pour notre club, pour la saison 2022-2023 !

Nous conserverons uniquement les jeunes de l'académie, pour les équipes seniors une fusion a eu lieu avec le club de St Priest que nous remercions.

83 joueurs sont inscrits dans neuf catégories de jeunes suivis et encadrés par 15 éducateurs bénévoles le tout soutenus par 10 dirigeants.

FUTSAL CHAVANOZ

Les « loisirs » sont restés à Chavanoz et enregistrent pas moins de 30 licenciés menés par deux éducateurs sportifs.

Nous espérons encore une belle année sous les couleurs de Chavanoz remplie de joie, de buts et de souvenirs sportifs pour notre académie.

Un grand remerciement à la mairie de Chavanoz pour son soutien.



CYCLO SPORT PONT DE CHÉRUY



CYCLOS, VÉTÉTISTES ET MARCHEURS

Après 2020 et 2021 toujours perturbées, le début 2022 n'a pas été plus réjouissant. Réunions annulées, difficultés à nous retrouver.

Le séjour en Espagne, programmé en mars, a tout de même pu avoir lieu, la situation sanitaire s'étant améliorée.

Après ce séjour, nous avons retrouvé des activités pratiquement « normales »

Les marcheurs leur groupe du jeudi, quant aux cyclos et vététistes, ils ont pu également partager des moments d'effort et de plaisir lors des sorties hebdomadaires.

En mai, nous avons pu tenir notre assemblée générale en présentiel, et une quarantaine d'adhérents ont profité d'un magnifique séjour à Céreste.

En juin les cyclos ont pédalé sur les routes du Haut Languedoc.

En novembre, nous avons participé à l'encadrement des marches proposées à Chavanoz et Pont de Chéruy, dans le cadre du Téléthon.



La traditionnelle soirée Beaujolais s'est tenue à l'Espace Pontois, dans une belle ambiance. Je remercie tous ceux qui ont proposé des sorties, marche, route et VTT tout au long de l'année.

Remerciements également à ceux qui ont encadré les sor-

ties scolaires à vélo et ceux qui ont représenté notre club en participant à l'organisation du RUN in Lyon.

Je remercie les municipalités pour leur soutien financier.

Merci aux collègues du CA pour leur engagement.

Merci à tous pour votre fidélité.

J.M. Degrange,
président CSPC.



SOPCCT RUGBY



Après avoir fêté nos 100 ans cet été, cette saison a commencé sous les meilleurs auspices !

Une école de rugby fraîchement relabellisée par la Fédération Française de Rugby, démontrant la qualité de notre formation, où dès l'âge de trois ans, nous faisons découvrir le ballon ovale à nos plus petites et petits.

Ce sont ces catégories qui font vivre le club de nombreux samedis avec tous ces plateaux organisés !

Des ententes encore plus solides pour nos jeunes âgés de 14 à 19 ans, avec les équipes du CMRS XV.

Deux équipes Séniors qui ont repris la compétition en Régionale 2 dans une poule axée sud de l'Isère, avec des équipes drômoises comme exemple.



Sans oublier ces fameux repas d'avant-match qui font la joie des papilles de nos invités les dimanches, notamment grâce à notre cuisinier en chef, Michel Chemin, accompagné de toute son équipe.

Et la grande nouveauté cette saison, une catégorie rugby toucher à 5 a vu le jour ! C'est un rugby mixte et sans placages qui met en avant le rugby d'une façon innovante.

De 14 ans (pour un garçon) ou 15 ans (pour une fille) jusqu'à 100 ans (ou peut-être un peu moins), vous serez accepté dans cette catégorie, qui n'inclut aucune autre limite d'âge. De la personne débutante, à la personne sportive, tous les niveaux de pratique sont la bienvenue !

Rendez-vous les mercredis soir de 20h à 21h pour venir vous dégourdir les jambes et toucher du ballon !

Pour résumer, le club continue dans sa belle dynamique et espère grandir à vos côtés en-

BUREAU

Président :

Alexandre Clair

Vice-président :

Michel Chemin

Trésorier :

Charles Delepierre

Secrétaire général :

Vincent Vaz Vieir

Responsable sportif séniors:

Grégory Amela

Responsable administratif

Ecole De Rugby :

Cristel Colombe

core cette saison et les saisons qui suivront.

SOPCCT Rugby, club centenaire qui a tout pour plaire !

Contacts Club :

✉ sopcct.rugby@gmail.com

Responsable sportif séniors :

06 38 40 66 34

Responsable administratif

Ecole De Rugby :

06 87 63 31 37

SOPCC FOOT

1912 - 2022

110 années de ballons, de crampons, de sueur sur les terrains, de coups de sifflet, de défaites, de matchs nuls, de victoires...

Une histoire associative si riche depuis tant d'années. deux grands hommes ont marqué notre agglomération: Alexandre Grammont et Jean Charbon.

Le premier a transformé l'or bleu de la rivière en énergie pour étirer les fils rouges du cuivre en donnant du travail à des milliers d'ouvriers qui sont venus habiter ici. Ces hommes, ces femmes, ces enfants qui ont construits le bassin dans lequel nous vivons.

L'ambition d'Alexandre Grammont lui permet de développer l'urbanisme local. Il crée des sociétés immobilières chargées de l'acquisition de terrains, la construction, la vente et la location de logements pour les employés de son industrie. Ces sociétés mirent aussi en place des établissements à usage coopératif, tels qu'un hôpital, une maternité, une crèche pour 60 enfants, des écoles, des cantines...

Elles améliorèrent aussi grandement les conditions d'hygiène dans la ville. Des quartiers entiers sortent de terre: les «Maisons Neuves», «Le Cantonnement», «Le Réveil»... Les premières sociétés de loisirs se créent, à l'image des corons du Nord de la France, des sociétés de musique L'Eolienne fondée en 1864, de danse les polonais du groupe Lublin et de Sports...

À sa fondation en 1912, le club s'impose comme un des clubs forts du championnat du Lyonnais.

En 1921, le club prend le nom d'Union Sportive de Pont de Chéruy et s'installe à Chavanoz, commune voisine. Il est alors soutenu par Alexandre Grammont. En 1932, le stade Étienne-Claude Grammont est inauguré sur un ancien terrain appartenant à l'entreprise Grammont.

Jean Charbon en tiendra les rennes pendant toute sa vie et le Sport Olympique Pont de Chéruy Chavanoz lui doit beaucoup... des générations de pontois et de chavanoziens ont foulé ses terrains: au stade Pierre Frolet, le stade Grammont, le Stade Léon Desvignes...

Nourri par sa riche histoire, le SOPCC est aujourd'hui un club tourné vers l'avenir. Enregistrant chaque année une augmentation du nombre de licenciés: 490 cette saison qui se répartissent dans différentes catégories et plusieurs équipes: trois équipes séniors, une équipe de Vétérans, une équipe U20, deux

490
LICENCIÉS

CETTE SAISON

équipes U17, 2 équipes U15, quatre équipes U12/U13, trois équipes U10/U11, trois équipes U8/U9, et enfin quatre équipes U7. N'oublions pas la vingtaine de "Babys" qui représente le futur du club !

BUREAU

Président :

Pierre LOVET

Vice-Présidents :

Mathias PERRIN et Ibrahim PINARBASI,

Trésorière :

Pascal Mercier,

Secrétaire Général
et Correspondant :

Didier SCANNAPIEGO

Responsable Sécurité :

Kastriot SADIKU



SOPCC FOOT



Le SOPCC c'est aussi un club avec des ambitions sportives. Notre équipe fanion évoluant dans le championnat de Régional 3, nous travaillons ensemble dans l'objectif de monter en Régional 2 et le reste des séniors n'est pas à la traîne : l'équipe de Séniors 2 en District D2 et l'équipe de Séniors 3 en District D4 viennent de monter respectivement de D3 et de D4bis.

Les jeunes sont aussi avides de victoires et après une montée en District D1 notre équipe U20 s'approche à une marche du championnat Régional.

Le SOPCC ce sont aussi des éducateurs compétents, des dirigeants passionnés, des bénévoles qui œuvrent dans l'ombre la semaine sur les terrains d'entraînement et à la lumière les weekends de matchs, sur les terrains, les bancs de touche, parfois un drapeau à la main ou un sifflet à la bouche... ou au service des spectateurs pour un petit café ou une collation faite maison ! ou encore devant un ordinateur ou en réunion pour organiser la saison...

Le SOPCC c'est un lien social et économique entre partenaires qui travaillent main dans la main autour d'une passion commune : le ballon rond. Et la notre est Verte & Noire, nos maillots s'exposent sous verre chez nos partenaires et nos sponsors... Ce ballon qui flotte sur la rivière Bourbre c'est le lien entre deux communes unies, qui se serrent les coudes depuis 110 ans : Chavanoz et Pont de Chéry entre vrombissement des tondeuses la semaine, tintement des médailles lors des remises de prix lors des tournois, partenaires financiers et humains importants, elles partagent nos joies comme nos peines...



Le SOPCC, enfin, c'est du plaisir partagé, dans les gradins, autour des terrains, sur les réseaux sociaux. Plaisir pour tous de porter les couleurs du club, d'accrocher son fanion ou de porter son logo sur sa veste ou sa parka...le SOPCC notre signe distinctif !

Alors pour terminer une seule chose, venez nous rejoindre le weekend prochain : **tous au stade !**



AICA ANTHON CHAVANOZ

Le dimanche 11 septembre 2022 a débuté une nouvelle saison de chasse pour l'AICA (Association Intercommunale de Chasse Agréée). Basée sur la solidarité, la convivialité et le respect entre chasseurs, L'AICA d'Anthon - Chavanoz regroupe aujourd'hui 51 chasseurs.

LA SAISON DE CHASSE SE DÉROULE COMME SUIT :

Le petit gibier : les jours de chasse sont le dimanche et le jeudi avec chiens.

Le petit gibier de passage : pigeons et grives, tous les jours (sauf le mercredi et vendredi, journée nationale sans chasse), sans chiens et à poste fixe.

Le grand gibier : il est chassé en battues. Elles sont signalées par la pose de panneaux, les maîtres mots étant le respect des consignes de sécurité et le partage du territoire. Afin de renforcer un maximum la sécurité, nous avons mis en place l'application PROTECT HUNT pour les battues qui sert à avertir les promeneurs, vététistes ... qui seront équipés de l'application LANDSHARE lorsqu'ils se



trouvent dans une zone de partie de chasse (battue).

Pour le chevreuil : les battues sont organisées le samedi matin.

Pour le sanglier : les battues sont organisées en fonction de sa présence aléatoire sur le territoire.

Des travaux d'aménagement du territoire ont été réalisés pour renforcer encore plus la sécurité lors des battues. La réparation mais aussi la fabrication de nouveaux abreuvoirs ont été réalisés, plusieurs miradors ont été posés. Afin de cohabiter ensemble et être plus visible, il a été mis en place le

port d'un vêtement ou casquette orange fluo même pour la chasse au petit gibier, pour plus de sécurité.

MANIFESTATIONS À VENIR

25 février 2023 : boudin, salle Marguet

Juillet 2023 : ball trap, à Chavanoz, Modélisme (à définir)

BUREAU

Président :

Alexandre FILIPE

Vice-Président :

Philippe GAY

Secrétaire :

Damien VALLIER

Secrétaire Adjoint :

Corentin BROSSARD

Trésorier :

Jean-Yves HARDIAGON

Trésorier Adjoint :

Jean-Paul COELHO



GROUPES

GROUPE MAJORITAIRE

L'année 2022 aura surtout été marquée, pour notre équipe, par la disparition brutale de notre ami Paul Montoya. Son départ nous a tous beaucoup affectés, lui le fidèle, l'homme de cœur, qui tenait une place plus qu'importante parmi nous.

Malgré son absence, l'équipe municipale a poursuivi ses engagements au service des Chavanoziennes et des Chavanoziens.

Chacun d'entre nous a œuvré, malgré les difficultés, et s'est investi pour que la commune continue d'avancer, en toute honnêteté et clarté, avec le seul souci de l'intérêt général.

Prêts à poursuivre dans ce sens en 2023, nous vous présentons, au seuil de cette nouvelle année, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Les 23 élus du groupe majoritaire

GROUPE OPPOSITION

Nous entrons dans la troisième année du mandat et les craintes que nous avons pressenties se révèlent d'actualité.

Sur la vie communale, nous n'avons toujours pas pu intégrer les commissions finances, urbanisme, sport. Notre demande d'intégration à la nouvelle commission concernant la révision du PLU nous a aussi été refusée. Quant à celles où nous sommes présents : CCAS, voies et réseaux et environnement, lors de très rares réunions, nous sommes informés de décisions déjà prises. Concernant la culture, le Petit Théâtre est devenu un centre socioculturel plutôt discret; des activités qui désertent l'établissement, disparition d'une véritable programmation culturelle, absence de directeur, "ce n'est pas nécessaire" pour le président qui est également le maire ! Il n'en reste pas moins une structure qui fonctionne au ralenti à grands frais malgré la baisse constante d'activités.

Dans le domaine de l'urbanisation, de nouveaux lotissements et immeubles vont sortir de terre ces prochains mois avec un apport conséquent de nouveaux habitants. Cela va engendrer de nouvelles exigences en matière d'équipements, de santé, de circulation routière, de commerces... Cependant aucune anticipation, "pour les écoles nous mettrons des préfabriqués pour les nouveaux élèves si besoin" annonce la municipalité.

Vous êtes nombreux à nous avoir transmis vos préoccupations, nous continuerons d'être à votre écoute sur tous ces sujets.

En attendant, nous vous souhaitons nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année.

Marc Rossillon, Ludovic Roblette, Marie Angei

ETAT CIVIL NAISSANCES

Du 1^{er} Novembre 2021 au 30 Novembre 2022



FEROY Mia Elisabeth Rose, le 07/11/2021 - Lyon 8^e
DE GUBERNATIS Lou Anne Catherine, le 16/11/2021 - Lyon 8^e
TRUSCELLO Lizio, le 16/11/2021 - Bourgoin-Jallieu
HAUTECLOCHE Mia, le 18/11/2021 - Bourgoin-Jallieu
MEGIAS Yanis, le 22/11/2021 - Bourgoin-Jallieu
CAMPANELLA Nino Bernard Santo, le 25/11/2021 - Lyon 8^e
MARIE Charline Aurélie, le 03/12/2021 - Bourgoin-Jallieu
JACOUD Siân, le 12/12/2021 - Bron
BARLAND RENNA Roxanne, le 17/12/2021 - Bourgoin-Jallieu
FLORES Camron Bayron, le 28/12/2021 - Pierre-Bénite
HALEP Ali, le 05/01/2022 - Bourgoin-Jallieu
HIDRI Ihsan Abdeljalil, le 11/01/2022 - Villeurbanne
MICHEL DA COSTA Aylan, le 22/01/2022 - Bron
ADDA Wassim, le 23/01/2022 - Bourgoin-Jallieu
TIBERGHEN Luke Antoine Marie, le 27/01/2022 - Villeurbanne
BEKTAS Veli, le 30/01/2022 - Bourgoin-Jallieu
LY Soren Sinab, le 05/02/2022 - Bourgoin-Jallieu
BARAIN Paul, le 10/02/2022 - Bourgoin-Jallieu
ASPERT Esteban Ezio, le 12/02/2022 - Bron
ASPERT Tommy Miguel, le 12/02/2022 - Bron
ANGELI Clarisse Laure Myriam, le 18/02/2022 - Pierre Bénite
PAPIN Milo, le 27/02/2022 - Bron
DOS SANTOS LOPES Lorena, le 28/02/2022 - Bourgoin-Jallieu
SIMSIR Harun, le 28/02/2022 - Bourgoin-Jallieu
TARANTINI Alba Ghizlaine, le 28/02/2022 - Écully
BOUGHAZI Waël, le 11/03/2022 - Bron
PEDROSO Giuliano Alexandre, le 16/03/2022 - Feyzin
VANHOUTTE Riley Sliman Bernard,
le 17/03/2022 - Bourgoin-Jallieu
BARRIOZ Joline Saly Laurie, le 22/03/2022 - Lyon 4^e
OTMANI Khaïna, le 22/03/2022 - Bourgoin-Jallieu
HENNEQUIN Sixtine Nelly Véronique Colette,
le 24/03/2022 - Lyon 4^e
HAMOUDA RULL Nawfel, le 25/03/2022 - Bourgoin-Jallieu
VALENTE Théana Marie, le 27/03/2022 - Lyon 8^e
FADLI Haron, le 04/04/2022 - Bourgoin-Jallieu
SEGATO Nino, le 09/04/2022 - Lyon 8^e
LUISET Joséphine Louise Solange, le 19/04/2022 - Bron
CORDARO Nino Domenico Ramano, le 24/04/2022 - Bron
LANG Livia Muriel Anna, le 04/05/2022 - Lyon 8^e
PINARBASI Havva, le 06/05/2022 - Bron
PRAS Johan Jean-Pierre, le 10/05/2022 - Bron
DELAPLACE Célestin Norberto Gérard Marie,
le 11/05/2022 - Villeurbanne
VERHAEGEN Soan, le 15/05/2022 - Bourgoin-Jallieu

DANDEL William Arthur, le 24/05/2022 - Bron
CHOCHOY Loëvan André Joël, le 26/05/2022
Bourgoin-Jallieu
PETIT Alba, le 28/05/2022 - Bron
PETIT Fabio, le 28/05/2022 - Bron
PABION Alexis Jean-Louis Roger, le 11/06/2022 - Lyon 8^e
DOUAISSIA Mariya Hélène, le 21/06/2022 - Villeurbanne
PINARBASI Meva Ceylin, le 22/06/2022 - Lyon 8^e
ZEKKOUR-FERHAT Kamil, le 24/06/2022 - Lyon 8^e
BECHINA Nahyl Mohamed, le 28/06/2022 - Bourgoin-Jallieu
VARRÉON STIKER Camille Gabriel Sacha,
le 29/06/2022 - Lyon 4^e
BICHET Léandro Alvaro, le 30/06/2022 - Bourgoin-Jallieu
CANLI Asel, le 02/07/2022 - Bourgoin-Jallieu
OUCHANE Zied, le 03/07/2022 - Bourgoin-Jallieu
CLAIR Maé Eric Roger, le 06/07/2022 - Bourgoin-Jallieu
KHAZZAR Sylia, le 07/07/2022 - Bourgoin-Jallieu
VEYRE Eliott Michel François, le 08/07/2022 - Lyon 4^e
ACHALHI Ofrane, le 29/07/2022 Bourgoin-Jallieu
MARAIS Thaïs Eden, le 15/08/2022 - Lyon 8^e
GUIGNARD Eden André, le 24/08/2022 - Bourgoin-Jallieu
SEFIANE Madinah Halima Fouzia, le 26/08/2022
Sainte-Foy-Lès-Lyon
CANTALUPI Loni Isaac, le 28/08/2022 - Lyon 8^e
REVERDY Liam, le 01/09/2022 - Bron
PETTINATO ALLEGRET Devon Michel, le 04/09/2022
Bourgoin-Jallieu
QUET Maddy Colette Santine, le 09/09/2022 - Lyon 8^e
YILMAZ Enes, le 13/09/2022 - Bourgoin-Jallieu
FACCHINI Livia, le 03/10/2022 - Bourgoin-Jallieu
GELY Sacha Viêt Lân, le 07/10/2022 - Écully
GUENOUNE Lilou Lydia, le 15/10/2022 - Ambérieu-en-Bugey
FREIRE MATOS Anita Rose, le 18/10/2022 - Lyon 8^e
BREANT Tommy, le 19/10/2022 - Lyon 8^e
QUINTEIRO MATRAY Hina Viana, le 20/10/2022 - Lyon 8^e
MASMOUDI Mayssa, le 29/10/2022 - Bourgoin-Jallieu
PEREIRA Adam, le 30/10/2022 - Villeurbanne
CHENAL SEMMAR-URBIN Pia Lili Morgane,
le 08/11/2022 - Lyon 4^e
MAILLET Nora Liv, le 09/11/2022 - Lyon 4^e
LACHARD Lucie, le 10/11/2022 - Lyon 8^e
OLLIER MEACCI Kiara Cindy, le 23/11/2022 - Bron
BELKAÏBECH Ahmed Hamza, le 26/11/2022
Bourgoin-Jallieu
FLEURY Adèle Jacqueline, le 30/11/2022 - Lyon 7^e

ETAT CIVIL

MARIAGES - DÉCÈS

Du 1^{er} Novembre 2021 au 30 Novembre 2022



PÉCHEUX Laurent Marie François
et **DONIZETTI Christelle Colette**, le 18/12/2021
GARCIA Florian Jean
et **LARONDE Marylou Manuela Sandrine**, le 15/01/2022
MAAMRIA Mohamed et **KEBLI Nawel**, le 15/01/2022
LE FEVER Christophe Jean-Pierre Patrick André
et **DUMOULIN Angélique**, le 22/01/2022
MAIO Antonio
et **CHARBONNEAU Myriam Joëlle Lucette**, le 19/03/2022
SEYS Dorothee
et **BONNOT Salomé Cheyenne**, le 26/03/2022
HALIONA Eric Pierre Franck
et **ZAROOUR Amélia**, le 30/04/2022
BERTHEAU Jean-Loup René Maurice
et **MONIN Claire Marie-Claude**, le 12/05/2022
LEBON Floris Mickaël
et **RICHERD Marie-France Aurore**, le 14/05/2022
BOUKHNOUCH Rdouane et **HASSAINI Naura**, le 14/05/2022
BERTHUCAT Stéphane Raymond André
et **HOBSTERDRE Juliette Madeleine**, le 28/05/2022
LABBID Ahmed et **OTMANI Salima**, le 28/05/2022
DE BUSSCHERE Fabien Joseph René
et **LOURDOU Mélanie Gaëlle**, le 28/05/2022
MARTINEAU Jordan Reynald Christophe
et **DA SILVA Angélique**, le 01/06/2022
CROUZET Charles Pierre Louis
et de **SAINT-LÉGER Albane Marie Pénélope**, le 11/06/2022
INCE Mahmut Esat et **AKOL Hatice**, le 18/06/2022
ROY Nicolas Yves
et **MONTMAIN Anasthasie Michèle Nadine**, le 18/06/2022
OLLER Alexandre Dominique
et **DANH Nathalie**, le 02/07/2022
RUIZ Yoann et **NICOLA Kelly Isabelle**, le 09/07/2022
MOUNIR Anas et **RENIF Camélia Imen**, le 09/07/2022
CANTOBION Céline
et **MALIDIN Elsa Claire Bénédicte**, le 13/07/2022
VALLE Emmanuel
et **ROCLE Corinne Michèle Christiane**, le 23/07/2022
AYOUBI Solayman et **KHUBIEH Assile**, le 06/08/2022
ARIB Samir et **BELKAÏBECH Sirine**, le 13/08/2022
HADJI Nassim
et **BERBAGUI Raounek El Imene Chaima**, le 26/08/2022
MUGNIER Sébastien
et **VEROT Marion Marie Françoise**, le 27/08/2022
THEIL Gaël et **LAFOND Stéphanie Hélène**, le 27/08/2022
SEGUER Guillaume et **PIGNAL Deborra Sandy**, le 10/09/2022
CIHAN Yasin et **ARKAN Esra**, le 01/10/2022
DEMIRBILEK Izzet et **CELIK Betül**, le 26/11/2022



DILIAKOU Philippe, le 18/11/2021 - Chavanoz
GOMEZ Joseph Antoine, le 21/11/2021 - Bourgoin-Jallieu
MÉGEVAND Edouard Pierre Eugène Auguste,
le 29/11/2021 - Lyon 3^e
ALLARD Juliette Yvonne Marie épouse NICOLAS,
le 30/11/2021 - Chavanoz
LACHARME Jacqueline Marie Louise veuve SIXDENIER,
le 24/12/2021 - Bourgoin-Jallieu
GERIJIAN Varoujan, le 31/12/2021 - Villeurbanne
TEILLON Rosa Augustine veuve PASCAL,
le 03/01/2022 - Chavanoz
DIEMUNSCH Pierre Georges Claude,
le 24/01/2022 - Bourgoin-Jallieu
DOMINGUEZ Denis Michel, le 29/01/2022 - Lyon 3^e
LEBCIR Lakdar, le 30/01/2022 - Lyon 3^e
PEILLON Jean, le 04/02/2022 - Villeurbanne
BOULANOVAR Messaouda veuve KHAZZAR,
le 09/02/2022 - Chavanoz
FLORENT Marc Albert, le 09/03/2022 - Ambérieu en Bugey
JANDOUBI Noura épouse SAFFI, le 09/03/2022 - Lyon 8^e
JACOB Marie-Louise Renée, le 14/03/2022 - Lyon 3^e
HOTE épouse CROZAT Marie Adèle Jeanne,
le 08/04/2022 - Chavanoz
JULIAN Patrick Bruno, le 11/05/2022 - Chavanoz
FABRY Huguette Marie Louise veuve TÊTE,
le 12/05/2022 - Lyon 3^e
BADOIL Pierre Claude Marie,
le 13/05/2022 - Bourgoin-Jallieu
DI RUSCIO Pierino Dario, le 24/05/2022 - Chavanoz
MOREAU Marcel Louis Marie, le 27/05/2022 - Lyon 3^e
VANDENSCHRICK Serge Claude, le 03/06/2022 - Crémieu
DE JESUS JORGE Lucinda veuve DE JESUS,
le 04/06/2022 - Chavanoz
CLAVIERE Marie Pauline Louise veuve LEGAY,
le 06/06/2022 - Bourgoin-Jallieu
GOY Claude Marie, le 28/07/2022 - Bourgoin-Jallieu
SILVENT Christine Suzanne Louise épouse FAVIER,
le 10/08/2022 - Chavanoz
VALE ROSENDO Emilia veuve de MIRANDA BOUCINHA,
le 01/11/2022 - Bourgoin-Jallieu
WITRAK Laurent Roger Claude, le 21/11/2022 - Chavanoz

CALENDRIER DES FÊTES

JANVIER

Samedi 7 : vœux du maire

Salle des Contamines, Salle Polyvalente

Dimanche 15 : moules/frites – SOPCCT RUGBY
Stade P. Frolet

Dimanche 29 : concert Michel MONACO – Petit
Théâtre – Centre Socio Culturel Le Petit Théâtre

FEVRIER

Samedi 4 : assemblée générale – Amicale des
Anciens Combattants – Salle Marguet

Samedi 11 : concours de coinche – Amicale
Boules Chavanoz – Salle des Contamines

Dimanche 19 : choucroute – SOPCCT Rugby –
Stade Pierre Frolet

Samedi 25 : carnaval – L'Univers des Enfants –
Salle des Contamines

Samedi 25 : vente de boudins – AICA – Salle
Marguet

MARS

Dimanche 5 : paëlla – SOPCCT Rugby – Stade
Pierre Frolet

Dimanche 5 : cyclisme – Municipalité – Parc
Mairie + route

Dimanche 12 : animation surprise – Sou des
Ecoles St Exupéry – Salle des Contamines

Samedi 18 : cochonnaille – Amicale Boules
Clos Louis Condro

Dimanche 19 : goûter des aînés – CCAS – Salle
des Contamines

AVRIL

Samedi 22 : bal de la municipalité
Municipalité – Salle Polyvalente et Contamines

MAI

Dimanche 7 : marche de printemps – Comité
des Fêtes – Salle des Contamines

Lundi 8 : cérémonie du 8 Mai - Amicale des An-
ciens Combattants – Place Charles de Gaulle

Samedi 13 : challenge Prieuré – Amicale Boules
Clos Louis Condro

Dimanche 14 : pétanque – Sou des Ecoles St
Exupéry- Parc et salle Marguet

JUIN

Samedi 3 : pétanque – SOPCCT RUGBY – Square
de la Paix

Dimanche 11 : fête d'été – Comité des Fêtes –
Parc du Château

Samedi 17 : challenge des Etoiles – Amicale
Boules – Clos Louis Condro



AU FIL DE L'ANNÉE 2023

Samedi 17 : gala de danse – Petit Théâtre
Mercredi 21 : fête de la musique – Petit Théâtre
et Salle
Vendredi 23 : kermesse – L'Univers des Enfants
5 Chemins
Vendredi 30 : kermesse – Sou des Ecoles Saint
Exupéry – Terrain du Petit Théâtre

JUILLET

Samedi 1^{er} : challenge de la municipalité
Amicales Boules – Clos Louis Condro
Vendredi 8 : ball Trap – AICA
Terrain Modélisme Chemin des Bruyères
Jedi 14 : fête nationale – Château des Panettes

SEPTEMBRE

Samedi 10 : concours de boules – Amicale
Boules – Clos Louis Condro

OCTOBRE

Samedi 7 : marche nocturne - Comité des Fêtes
Salle Polyvalente

Dimanche 15 : repas des aînés – CCAS – Salle
des Contamines

Vendredi 27 : assemblée générale – Model
Club – Salle des Contamines

Mardi 31 : halloween – Sou des Ecoles Saint
Exupéry – Salle des Contamines

NOVEMBRE

Samedi 11 : cérémonie du 11 novembre – Ami-
cale des Anciens Combattants - Place Charles
de GAULLE

Samedi 18 : boudins, sabodets – Amicale des
Anciens Combattants – Salle Marguet

Samedi 18 : repas – Model Club- Salle des
Contamines

DECEMBRE

Mardi 5 : vente de sapins – Sou des Ecoles Saint
Exupéry – Parking Ecole St Exupéry

Vendredi 8 : fête des lumières – Comité des
Fêtes – Salle Polyvalente

Vendredi 22 : vente d'huîtres – Amicale Boules
Salle des Contamines



